RIEUX

BULLETIN MUNICIPAL

Février 2024



Repas des aînés



Exposition photos - Sylvie Anizon



Murder party - Nuit de la lecture

Sommaire

- Le mot du Maire 03//04
- Conseil municipal 05//06
  - 9 Juin 2023 05-07
  - 20 Juillet 2023 08-09
  - 19 Octobre 2023 10-12
- La vie à Rieux 13//20
- Jeunesse 20//24
- Médiathèque 25//26
- Associations 27//31
- L'agenda 32

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES :

Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Police : **17**
Pharmacie de garde : **3237**

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE :

Tél. 02 99 91 90 69

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 • 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00-12h00

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Remerciements :

La délégation à la communication tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la création de ce bulletin municipal.

Bien entendu chaque association mais aussi tous les élus de Rieux pour leur travail et leur temps donné à la commune.

Ainsi que Sabrina, Charlène, Valérie et Alexandra pour leurs travaux à la mairie, à la médiathèque et le service jeunesse.

L'imprimerie Armoricaine pour son travail.
Et chaque Rieuxoise et Rieuxois pour sa lecture.

Mais aussi un grand merci à Jean-Pierre COLIN.

Directeur de la publication :
Thierry POULAIN

Commission de rédaction :
Magali LABBÉ, Stephanie LE NOUAIL, Alexandra MICHEL, Julien ROUXEL, Nadine POTIER et Ludovic KERROUAULT

Secrétariat :
Edith COUDE-POULAIN

Mise en page - Impression :
RIM Imprimerie
Parc d'activités de la Chaussée - 56220 Malansac

Le mot du Maire

Rieuxoises, Rieuxois,



Bonne année 2024,

Je dirais, quelle belle année, nous avons tous à l'esprit les bonnes résolutions que nous nous sommes promis lors du nouvel an, et qu'il va maintenant falloir tenir une année durant ! Nouvelle année, qui démarre toujours comme une page blanche. Une page que nous allons remplir ensemble, de nos projets individuels et collectifs. Remplir cette page bien sûr, avec les projets en cours, et ceux à venir.

Année importante également, pour tous les Français puisque notre pays organise les jeux olympiques et paralympiques. Les gens du monde entier seront tournés vers notre pays « La France » et sur les exploits des sportifs surentraînés et affûtés pour cette immense fête que sont les jeux.

Sans remonter dans l'histoire jusqu'au jeux d'Olympie, depuis l'antiquité l'homme a besoin de se divertir, et de se mesurer aux autres pour démontrer sa force, son adresse, son agilité ou sa rapidité.

Souhaitons de tout cœur de beaux exploits à nos athlètes et entendre raisonner la Marseillaise.

Ce début d'année, c'est aussi le moment pour moi de faire le point de Mi-Mandat et sur les dossiers en cours. Nous avions inscrit dans notre feuille de route plusieurs sujets, plusieurs projets que nous avons mis en œuvre et entendons bien mettre en œuvre ceux qui restent.

Chacun aura pu constater, le début des travaux d'aménagements et de sécurisation de la RD 114 avec l'enfouissement des réseaux, qui sera suivi en ce début d'année par la création d'une voie cyclable et piétonne et enfin l'aménagement proprement dit de la route départementale.

Les offres sont réceptionnées et le choix des entreprises sera fait prochainement pour un démarrage des travaux premier trimestre.

Sur le sujet du logement, il est impératif de prendre toutes les mesures nécessaires pour que chacun puisse pouvoir se loger dans de bonnes conditions et de façon convenable sur nos communes. Que ce soit pour les nouveaux arrivants ou pour nos enfants, qu'ils puissent rester sur leur commune près de leurs familles.

A Rieux, nous n'avons pas attendu et nous avons lancé la construction d'un ensemble de logements regroupant un collectif de 24 lots par un bâtiment (R+1 + attique) et 8 maisons individuelles rue Romaine, en lieu et place de l'ancien garage AD. Les logements seront construits par Presqu'île Investissement et vendus en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement). Le panneau publicitaire d'ailleurs ne devrait plus tarder à être posé pour en faire la promotion.

Nous avons aussi organisé la construction de 16 logements pour personnes âgées avec le groupe Age et Vie juste en face du domicile partagé.

Et également la construction de 6 logements, maisons individuelles pour accueillir des ménages à faible revenu derrière la Médiathèque et près de la construction Age et Vie. Ce sont des logements qui seront construit par la société CGB pour le compte de Morbihan Habitat.

Aujourd'hui, nous sommes sur la réalisation d'un ensemble de trois lots sur l'ex-terrain de M PERRON à côté de la Médiathèque, les études de viabilisation sont en cours.

Dans le cadre de la dynamique du centre-bourg et pour étoffer l'offre commerciale nous avons aussi le projet d'ouverture d'une boucherie pour accueillir l'enseigne GILLOURY de Caden. Le magasin proposera des produits transformés sur place à l'arrière de la boutique, proposera aussi de la charcuterie ainsi qu'un service traiteur. Au-dessus du magasin seront également rénovés deux logements T2, réservés à la location. L'ensemble étant géré par la commune.

Sans compter la dernière maison en cours de construction sur le lotissement de la Châtaigneraie qui compte 5 lots. Cela ne représente pas moins de 66 logements construits ou à construire sous l'impulsion et la dynamique communale. Je vous le rappelle, nous nous devons d'accueillir de nouvelles familles et faire le nécessaire pour que nos jeunes puissent à leur tour s'implanter sur la commune.

La période post Covid, a rendu la commune attractive comme beaucoup d'autres d'ailleurs sur le territoire car au regard des dernières statistiques en urbanisme. En effet entre 2020 et aujourd'hui c'est plus de 80 nouveaux permis de construire et une dizaine de rénovations qui ont vu le jour. Nous devons poursuivre l'effort pour accueillir de nouveaux habitants et enrayer le nombre de logements vides.

C'est très important, car La loi Climat et Résilience nous demande de diviser par deux nos surfaces constructibles. En clair des terrains constructibles aujourd'hui ne le seront peut-être plus demain.

Voilà pour la partie logement c'est quelque chose qui me tient à cœur et qui m'anime beaucoup puisque c'est aussi une des compétences que m'a confié le Président Jean-François MARY à Redon Agglomération et que je m'efforce d'appliquer déjà sur ma commune.

Sur les dossiers achevés nous pouvons noter la mise en place de la mutuelle communale, d'ailleurs de nombreux Rieuxois y ont trouvé leur compte et ont fait de substantielles économies pour les mêmes prestations qu'auparavant.

Autre dossier réalisé, le ré-aménagement du Presbytère avec une remise en peinture de tout l'intérieur et la remise en état de la salle d'eau, ainsi qu'un local bureau au rdc actuellement occupé (reste à terminer l'aménagement de la cuisine).

Dossier terminé également celui de l'aménagement de la mairie permettant la création d'un nouvel espace de travail sans pour autant avoir eu besoin de pousser les murs. Nous en avons profité pour changer les sols, les peintures et revoir les rangements avec du nouveau mobilier.

Concernant la ferme du couvent, les travaux de sécurisation se poursuivent avec la reconstruction du pignon du dernier bâtiment face à la route (qui menaçait de tomber depuis plusieurs mois) et la remise en état de la charpente et de la toiture (courant Février). Une consultation citoyenne nous a aidé et apporté des idées sur le devenir de ce domaine qui reste cependant à approfondir. Je tiens d'ailleurs à vous signaler que nous sommes lauréats et retenus dans le cadre du plan France Ruralités « Village d'avenir » qui vise à accompagner des communes de moins de 3500 habitants dans la réalisation de leur projet. Il s'agit d'un appui en ingénierie et de nous orienter vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

La commune a procédé à une mise à jour des concessions dans le cimetière de Rieux. Ce travail a permis de clarifier et de mettre à jour les données qui parfois nous manquaient cruellement. Les tombes en fin de concessions ou abandonnées ont fait l'objet d'un affichage et seront récupérées par la commune en l'absence de demandes de prolongement de ces concessions. Ensuite, les reprises de concessions feront l'objet d'un appel d'offres étalé sur plusieurs années afin de ne pas trop grever le budget communal.

Rapidement et parce que l'entretien du réseau routier communal est quelque chose d'important, vous pouvez le voir parfois lorsque vous traversez certaines bourgades ou l'entretien laisse à désirer ou n'est pas la priorité des élus. Ici je peux vous assurer que cet entretien n'est pas en reste. Un travail important a été réalisé. Depuis le début du mandat notamment, avec l'entretien ponctuel, le fameux PATA (point à temps automatique), se sont 75 tonnes de liant qui ont été mis en œuvre.

13 kilomètres de fossés ont été curés

25 000m² d'enrobé mis en œuvre, et 11000m² de goudronnage également sur notre voirie. Je dirais que comme pour le logement l'entretien de la voirie doit rester une constante et une priorité dans le budget et l'action communale.

Autre dossier que nous avons lancé et qui va voir le jour cette année, c'est le projet d'ombrière solaire qui avance bien, la convention qui nous lie avec Morbihan Énergie a été signé en Décembre dernier. Le dépôt du permis de construire sera déposé courant Mars. Nous allons rencontrer courant Janvier le maître d'œuvre et voir avec lui comment nous pouvons lier cette activité de production d'énergie et notre besoin de créer un espace de stockage dédié aux associations. Nous ne manquerons pas le moment venu de faire un point d'étape avec les représentants des associations. La production d'énergie de cette ombrière sera redistribuée sur l'ensemble de nos bâtiments communaux afin de réduire nos coûts en énergie.

Enfin, un mot sur la maison médicale, la commune de Rieux comme beaucoup de communes du territoire, souffre d'un manque de médecins et en ce début de mandat nous avions confié, à une société spécialisée, la recherche de professionnels de la santé. Cette société se portait également garante de la construction du bâtiment nécessaire à l'exercice des médecins ainsi que la construction d'une nouvelle pharmacie.

Récemment avec l'accord des professionnels de la santé et de cette société nous avons décidé de reprendre le dossier en main. Il est convenu que le site actuel de la maison de santé est approprié pour recevoir la nouvelle construction, nous disposons d'une surface de plus de 1000m². La construction devrait voir le jour et sortir de terre deuxième semestre 2024. Les plans seront étudiés de façon à pouvoir agrandir et faire évoluer le bâtiment en fonction du nombre de praticiens si besoin en est. Il est important pour nous de pouvoir accueillir des professionnels dans un bâtiment neuf, de qualité, et à la mesure de leurs attentes. Soyons ambitieux !

Ce nouvel équipement répondra bien entendu aux dernières normes en vigueur mais sera également vertueux au regard des performances énergétiques et par la nature des matériaux utilisés.

Des contacts sont d'ores et déjà en cours avec des praticiens pour venir compléter l'offre de service et grossir l'équipe de soins sur notre commune.

Je terminerai mon propos avec ces mots,

Nous, élus (et je parle au nom de l'équipe) nous pensons nos projets, nous les projetons et enfin nous les réalisons. D'autres avant nous ont construit, développé, reconstruit, redéveloppé. Alors, continuons à faire VIVRE notre ville, à la rendre toujours plus belle, plus dynamique, plus chaleureuse et plus attrayante. Et à chacune et chacun d'entre vous, au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, je présente mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de réussite personnelle pour l'année 2024.

Thierry POULAIN
Maire de Rieux

CONSEIL MUNICIPAL 9 Juin 2023

1) DCM 2023-44 Elections des délégués pour les élections sénatoriales

Le sénat est composé de 348 sénateurs. Ils sont élus par les élus locaux et les parlementaires en deux fois, la moitié du Sénat étant renouvelée tous les trois ans.

Le dimanche 24 Septembre prochain aura lieu l'élection de la moitié des sénateurs, dont ceux du Morbihan.
Il faut donc procéder à l'élection des délégués et suppléants qui voteront pour les élections sénatoriales.

L'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Pour être délégué ou suppléant, il faut avoir la nationalité française et ne pas être privé de ses droits civiques et politiques par une décision devenue exécutoire.

Les listes déposées et enregistrées :
La liste « Continuons ensemble » est composée par :

1. M. TORLAY René
2. Mme HALIMI Céline
3. M. TORLAY Pierre
4. Mme BONHOMME Marie-Claire
5. M. ROLLAND Patrick
6. Mme LE NOUAIL Stéphanie
7. M. HUET Denis
8. Mme MICHEL Alexandra
9. M. KERROUAULT Ludovic
10. Mme ROULET Annie
11. M. DELAUNAY Gaël

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote sans débat et par scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- Nombre de bulletins : 23
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 23

A Obtenu :
Liste « Continuons ensemble » : 23 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :
Liste « Continuons ensemble » : 11 sièges dont 7 titulaires et 4 suppléants.

2) Tirage au sort des jurés d'assises

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'assises.

3) DCM 2023-45 Garantie de prêt

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 1, ABSTENTION : 0)

Article 1 : L'assemblée délibérante de COMMUNE DE RIEUX accorde sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 125 683 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 141437 constitué de 2 Ligne(s) du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 125 683.00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :
La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt

4) DCM 2023-46 Contrat de partenariat avec Morbihan Energie pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Ecowatt »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
D'autoriser Monsieur le maire à signer le contrat de partenariat avec Morbihan Energie.

5) DCM 2023-47 Adhésion à l'association des Collectivités forestières du Morbihan

Qu'une collectivité territoriale en soit propriétaire ou non, **le rôle des élus locaux est fondamental dans la politique forestière territoriale.** Les collectivités forestières sont un réseau d'élus

œuvrant au bénéfice des collectivités pour valoriser la forêt et les produits du bois. Son rôle est à la fois une représentation politique, mais également un accompagnement technique sur différents sujets en lien avec la forêt et le bois, ainsi que de la formation. Une association a été créée en ce sens dans le département le 20 Février 2023.

Après avoir présenté les principales missions du réseau des Collectivités forestières, ainsi que les statuts, Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal le projet d'adhésion de la commune à cette structure.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **D'adhérer** à l'Association des Collectivités Forestières du Morbihan ainsi qu'à la Fédération Nationale des Communes Forestières, et d'en respecter les statuts ;
- **De verser** la cotisation annuelle correspondant à cette adhésion ;
- **De désigner** un représentant titulaire et un représentant suppléant pour représenter la collectivité auprès des instances précitées ;
- **De charger** le représentant légal d'engager les démarches et de signer les documents nécessaires à cette adhésion.

6) DCM 2023-48 Conseiller numérique - Convention de gestion avec la commune d'Allaire

Pour Rieux, le conseiller numérique est présent à la médiathèque de Rieux 3 demi-journée par mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- D'approuver la convention de gestion relative au conseiller numérique avec la commune d'Allaire (ci-jointe en annexe) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les actes nécessaires.
- Les crédits seront prévus au Budget Primitif 2023 et suivants.

7) DCM 2023-49 Lotissement La Châtaigneraie - Vente du lot n°4

M. Julien ROUXEL, adjoint à l'urbanisme, informe qu'il est nécessaire de redélibérer pour la vente du lot n° 4,

Lots	Superficie	Prix de vente au m²	Fixation du prix de vente (HT ou TTC)	Montant HT	TVA sur marge	Coût total acheteur TTC (Hors DMTO)	Nom de l'acquéreur
N°4	590 m²	30.00 €	HT	17 700 €	3 269.78 €	20 969.78 €	M. Alexis MICHELOT et Mme Emilie BERTHE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- D'approuver la vente du lot n° 4 aux acquéreurs mentionnés ci-dessus ;
- Déclarer que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur ;
- De désigner la SCP DOUETTE et DOUETTE-ROBIC, sis 15 rue des Moulins à Allaire pour la rédaction des actes à venir ;
- De mandater M. le Maire à signer tous les actes de vente et tous documents afférents à cette cession.

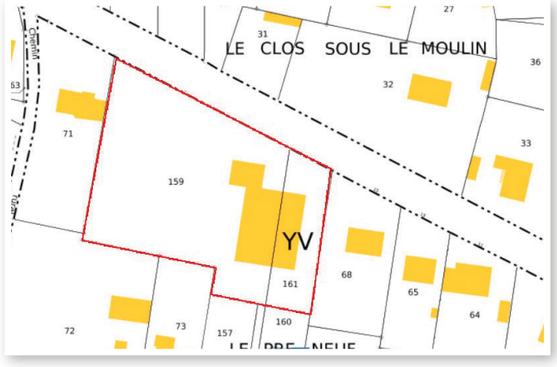
8) DCM 2023-50 Vente de terrain – YV 159-YV161

Il est nécessaire de redélibérer avec un taux de TVA à 20% même si le prix hors taxe ne change pas

Vu le projet présenté par Presqu'île investissement pour la construction de 31 logements sur les parcelles YV 159 et YV 161 d'une surface de 4 215 m², sise 17 rue romaine, lors du conseil municipal du 26 Janvier 2023, qui n'a pas fait l'objet d'observations particulières,

Vu le courrier de Presqu'île investissement en date du 13 Février 2023 se portant acquéreur du terrain **au prix de 58 € HT le m², soit 244 470 €**, auquel il convient d'ajouter la TVA à 20 %, soit un prix TTC de **293 364 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
- D'approuver le projet de vente des parcelles YV 159-YV161 de 4 215 m² à la société Presqu'île Investissement, 4 impasse du Prémarié, 44 350 GUERANDE, pour construire des logements tels que présentés en séance du Conseil municipal du 26 janvier 2023 ;
- Fixer le prix de vente du terrain à 58 € HT le m² auquel **il convient d'ajouter la TVA à 20 % , soit un prix TTC de 293 364 €** ;
- Déclarer que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur ;
- De confier la rédaction de l'acte notarié à la SCP DOUETTE-ROBIC (Allaire) ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes consécutifs à la présente délibération.



9) DCM 2023-51 Rémunération des animateurs à compter du 1er Juillet 2023

Afin de tenir compte des grilles indiciaires d'adjoint territorial d'animation et de la revalorisation du SMIC et des fonctions des animateurs, il est nécessaire de revoir la rémunération des animateurs de l'ALSH par rapport à leur diplôme et fonctions.

Il est proposé de fixer cette rémunération à compter du 1er Juillet 2023 comme suit :
- Animateur stagiaire ou vacataire sans diplôme => échelon 1 (même montant de 1 à 8 = SMIC=IM 361au 1er mai 2023) ;
- Animateur titulaire du BAFA complet (stage théorique initial + stage pratique + stage de perfectionnement) => échelon 9 (= IM 363) ;
- Animateur titulaire du BAFA et directeur de séjour=> échelon 9 + Heures supplémentaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal
Décide
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
- De rémunérer les animateurs stagiaires ou vacataires sans diplôme à l'échelon 1 ;
- De rémunérer les animateurs titulaires du BAFA complet à l'échelon 9 ;
- De rémunérer les directeurs de séjour à l'échelon 9 + heures supplémentaires.

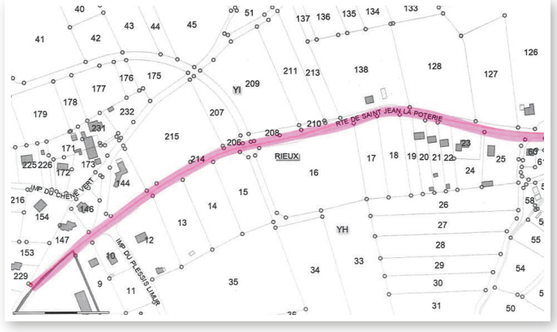
10) 2023-52 Dénomination d'une voie communale

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues. La dénomination des voies communales, chemins ruraux, est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

La rue présentée ci-dessous existe depuis un certain nombre d'années mais la délibération portant dénomination de la « Route de Saint-Jean-La-Poterie » n'a pas été retrouvée et la DDFIP nous la réclame.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de la DDFIP.
Considérant la dénomination actuelle de cette route.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 23, CONTRE :0, ABSTENTION : 0)
- d'entériner la dénomination de « Route de Saint-Jean-La-Poterie » pour la voie communale située sur le plan ci-dessus.

11) DCM 2023-53 Participation financière au centre social intercommunal

Pour rappel, le conseil municipal s'est prononcé en 2022 en faveur du projet du centre social Intercommunal avec une participation financière de 2.97 €/habitants (= 8 728.83 €), sans soutien au projet de Graines d'Envies.

Le Centre Social Intercommunal, dans son dernier COPIL, demande une revalorisation de cette participation financière selon 3 scénarios :

1. Augmentation de la subvention communale de 10 000 € chaque année sur 3 ans, soit une participation financière de 3.44 € / habitants, ce qui correspond à Rieux à un montant de 10 099.84 € pour 2023.

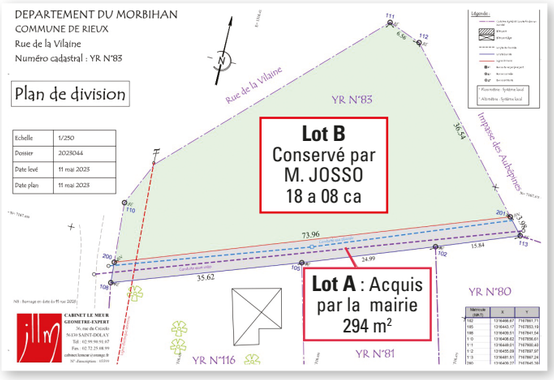
2. Augmentation de la subvention communale de 30 000 € dès la 1ère année, soit une participation financière de 4.57 €/habitants, ce qui correspond à Rieux à un montant de 13 417.52 € pour 2023.

3. Financement de Graines d'Envie par toutes les communes, soit une participation financière de 4.63 €/habitants, ce qui correspond à Rieux à un montant de 13 593.68 € pour 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
Décide
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
- De refuser la revalorisation de la participation financière de la commune au CSI.
- De poursuivre le soutien des projets du centre social intercommunal aux **mêmes moyens qu'actuellement au tarif de 2.97 € par habitants soit 8 719.92 € pour 2023**.
- Inscrit la dépense correspondant au compte 65748.

12) 2023-54 Achat de terrain

Considérant que M. JOSSO est d'accord pour vendre une partie de son terrain tel que défini dans le plan de division ci-dessous au prix de 19 € le m²,



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide
(POUR : 23, CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)
- D'approuver le projet d'acquisition à M. JOSSO du lot A de 294 m²
- De fixer le prix d'achat du terrain à 19 €/ m², soit 5 586 €.
- De déclarer que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur
- De confier la rédaction de l'acte notarié à la SCP DOUETTE-ROBIC à Allaire
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes consécutifs à la présente délibération.

CONSEIL MUNICIPAL 20 Juillet 2023

1) DCM 2023-55 Création d'un tarif nuitée et repas non prévu

En complément des tarifs périscolaires votés au conseil municipal du 30 Mars 2023, DCM 2023-29, il est nécessaire de voter un tarif nuitée. En effet, l'ALSH prévoit de proposer dès cet été 2023, des nuitées à la Récréoz.

Depuis quelques années, les parents devaient réserver les repas au restaurant scolaire sous peine d'avoir une majoration de 15% du tarif. Cependant, il n'y a pas eu de délibération prise pour cette majoration. Aussi, avec la mise en place de l'espace famille et des délais de réservations et d'annulation pour les services périscolaires validés en commission enfance du 20 Juin, il est proposé de facturer ces repas à 5 € (au lieu de 3.45 €).

ALSH			
NUITÉE depuis Juillet 2023	QUOTIENT Familial	< 600	6 €
		600 à 750	7 €
		751 à 950	8 €
		951 à 1150	9 €
		> 1150	10 €

RESTAURANT SCOLAIRE (période scolaire et hors scolaire)	
Repas non prévu ou hors délai	5 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 20, CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- De valider la proposition de créer un tarif nuitée dès juillet 2023 allant de 6 € à 10 €, en fonction du quotient familial.
- De valider la proposition de facturer les repas non prévus ou hors délais à 5 €
- De déclarer que le tarif nuitée s'appliquera dès le 24 Juillet 2023 et le tarif repas non prévus ou hors délais dès la rentrée de Septembre 2023.La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

2) DCM 2023-56 Transfert de compétence PLUi

L'exercice de la compétence en matière de plan local d'urbanisme est obligatoire pour les communautés d'agglomération, en application de l'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Toutefois, l'article 136 de la loi du 24 Mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite « loi ALUR », prévoit des dispositions particulières permettant à une minorité de communes membres d'une communauté d'agglomération de s'opposer au transfert à cette dernière de la compétence PLU prévu par la loi.

Les membres de Redon Agglomération se sont opposés au transfert de la compétence PLU au moment du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires dans les conditions prévues au premier alinéa du II de l'article 136 de la loi ALUR, tout en décidant de porter le débat relatif au plan local d'urbanisme intercommunal à mi-mandat.

En effet, le troisième alinéa du II de ce même article ouvre une possibilité de transfert de cette compétence « à tout moment » si une communauté d'agglomération n'est pas compétente en matière de PLU à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de la présente loi, à savoir le 27 Mars 2017.

C'est dans ce cadre que le conseil communautaire a approuvé le 26/06/2023 par délibération le transfert de compétence document d'urbanisme des communes vers la communauté d'agglomération.

Sur ce rapport, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 0, CONTRE : 20, ABSTENTION : 0)
De ne pas approuver le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

3) DCM 2023-57 Modification n°1 du plan Local d'Urbanisme-Ouverture à l'urbanisation de la zone 2 AUi du PA Bourgneuf

Monsieur le Maire indique que l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2 AUi du Parc d'Activité du Bourgneuf est envisagée dans le cadre du projet de modification n° 1 du PLU.

L'article L. 153-38 du code de l'urbanisme dispose : « Lorsque le projet de modification porte sur l'ouverture à l'urbanisation d'une zone, une délibération motivée de l'organe délibérant de l'établissement public compétent ou du conseil municipal justifie l'utilité de cette ouverture au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones. »

Il est rappelé également que le projet de modification n°1 du PLU sera notifié aux personnes publiques associées puis une enquête publique sera organisée.

La modification n°1 sera ensuite approuvée par délibération du conseil municipal.

Sur ce rapport, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 1)

- Approuver les justifications de l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2 AUi du PA Bourgneuf au regard des motivations exposées ci-avant ;
- Que la présente délibération fasse l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et sera soumis au contrôle de légalité.

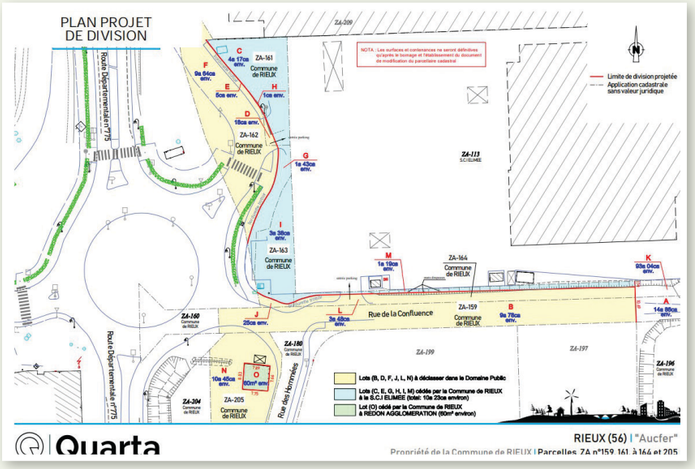
4) 2023-58 Cession de terrain - Régularisation foncière ZAC d'AUCFER

Rappel historique :
Le 5 avril 2022 a eu lieu une réunion de régularisation foncière à Redon Agglomération au cours de laquelle a été rappelée :

- Intermarché représenté par M. BERTIN demande la régularisation foncière des parcelles ZA161 - ZA162 - ZA163 appartenant toujours à la commune de Rieux. Les échanges étaient engagés avec son prédécesseur M. NOBILET.
- Un projet de division a été établi par quarta en 2012 dans le cadre des travaux de requalification des espaces communs du parc d'activités.
- Des parcelles devaient être classées dans le domaine public (cf Délib CM du 30/11/2012) et d'autres après division céder à Intermarché (car occupée par ce dernier).
- Cette régularisation a été suspendue en 2015 dans l'attente du transfert du parc d'activités intervenant dans le cadre de la loi NOTRe. Une convention de transfert en ce sens a été élaborée (signé uniquement par la ville) mais cette procédure a été stoppée, les services ayant constaté qu'un procès-verbal de 2004 avait déjà permis de régulariser ce transfert de compétences (courrier RA du 20/10/2017).
  Ce courrier rappelle à la commune, qu'en tant que propriétaire foncier, une régularisation doit avoir lieu à son initiative.

Un projet de division a été réalisé en février 2023 par l'entreprise Quarta soumis à M. Bertin, directeur d'Intermarché, avec un prix de vente de 10.07 €/m².

Vu le Décret n° 2017-1255 du 8 août 2017 relatif aux missions d'évaluations domaniales et de politique immobilière des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;



Vu l'Arrêté du 8 août 2017 relatif à l'organisation des missions d'évaluations domaniales ;

Considérant que, dans son avis du 25/08/2022, le service des domaines a estimé la valeur vénale des parcelles cadastrées ZA161.163 et 164 d'une contenance totale de 12a91ca à 13000 €, soit 10.07 €/m² ;

Considérant que le projet de division estime la surface de vente des parcelles communales ZA161-, ZA163 et ZA 164 à 10a23ca, surface qui ne sera définitive qu'après bornage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 20, CONTRE : 0, ABSTENTION :0)

- Approuver la régularisation foncière avec la SCI ELIMEE (Intermarché) avec le projet de vente des parcelles ZA-161, ZA163 et ZA164 pour une surface estimée à 10a23 ;
- Fixer le prix de vente du terrain au m² à 10.07 € m² ;
- Déclarer que les frais de bornage et d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes consécutifs à la présente délibération.

5) 2023-59 Cession de poteaux en fonte

Suite au nettoyage du bâtiment situé à côté de la Ferme du Couvent pour être démoli, un agent de la collectivité a souhaité récupérer les poteaux en fonte.

Ceux-ci représentent un poids total de 1100 kg.
Actuellement, l'entreprise Romi achète la fonte à 160 € la tonne.
Aussi, il vous est proposé d'accepter la cession de ces poteaux à l'agent au tarif de 0.16€ le kg, soit un total de 176 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 20, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
D'approuver la cession des poteaux à un agent de la collectivité pour un montant de 176 €.

6) 2023-60 Clôture du budget annexe Lotissement Jules Verne

Monsieur le Maire explique que suite au retrait du dossier de demande du permis d'aménager pour le lotissement Jules Verne et après discussion avec les services de Redon Agglomération, il est préférable de réaliser une DP division sur cette parcelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 20, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
De clôturer le Budget annexe « lotissement Jules Verne » et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

CONSEIL MUNICIPAL 19 Octobre 2023

1) DCM 2023-61- Déclassement d'une partie de la voie communale de la Borde dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation

Considérant que l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 au 24 Juillet inclus n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement,

Vu les conclusions du commissaire-enquêteur et son avis favorable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- Le déclassement d'une partie de la voie communale de la Borde (environ 263 m²) ;
- Le classement de la parcelle dans le domaine privé de la commune ;
- L'aliénation de cette parcelle aux deux riverains suivants : M. FICHE Baptiste et Mme Gaëlle STEINBERG et à M. Manuel FICHE et Mme Emmanuelle PISO suivant le projet indiqué dans leur demande ;
- Que le prix de vente est fixé 4,25 € le m² ;
- Que les frais de bornage et notariés seront à la charge des acquéreurs.

2) DCM 2023-62 Déclassement d'une partie de la rue de la Châtaigneraie dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation

Vu le projet de déclassement d'une partie de la rue de la Châtaigneraie en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation, établi par monsieur le Maire

Considérant que l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 au 24 Juillet inclus n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement,

Vu les conclusions du commissaire-enquêteur et son avis favorable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- Le déclassement d'une partie de la rue de la Châtaigneraie (environ 90 m²) situé à l'entrée de la parcelle YP 226 ;
- Le classement de la parcelle dans le domaine privé de la commune ;
- L'aliénation de cette parcelle au profit de Mme DANO et Monsieur JEGAT, propriétaire de la parcelle YP 226, sous réserve qu'ils confirment leur souhait d'achat aux conditions fixées par la mairie dans son courrier du 5 Juin 2023 ;
- Que le prix de vente est fixé 4.25 € le m² ;
- Que les frais de bornage et notariés seront à la charge des acquéreurs.

3) DCM 2023-63 Déclassement d'une partie du chemin rural 104, Le Bot dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation

Vu le projet de déclassement d'une partie du chemin rural n°104, le Bot en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation, établi par monsieur le Maire

Considérant que l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 au 24 Juillet inclus n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement,

Vu les conclusions du commissaire-enquêteur et son avis favorable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- Le déclassement d'une partie du chemin rural, n°104 (le Bot) sur laquelle est construite la terrasse de M. JOUAN Pierre, d'une surface d'environ 28 m² ;
- Le classement de la parcelle dans le domaine privé de la commune ;
- L'aliénation de cette parcelle au profit de M. JOUAN Pierre, propriétaire de la parcelle ZW222 ;
- Que le prix de vente est fixé 4.25 € le m² ;
- Que les frais de bornage et notariés seront à la charge de l'acquéreur.

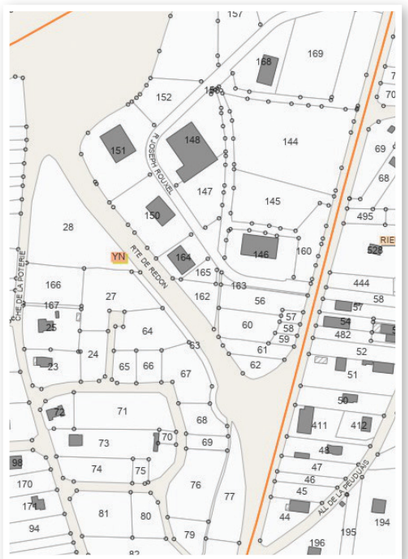
4) DCM 2023-64 Déclassement du domaine public de deux délaissé de voirie en vue de leur aliénation

Considérant que Monsieur MAHEAS est le riverain direct de ces deux délaissés de voirie et a donné son accord pour les acquérir au prix de 132 €, conformément à l'avis des domaines du 11 Juillet 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
(POUR : 19, CONTRE : 2, ABSTENTION : 2)

- Constate le déclassement du domaine public des deux délaissés de voirie pour qu'ils relèvent du domaine privé communal sans enquête publique préalable, conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière ;
- Autorise la cession desdits terrains (lot A et B sur le plan du géomètre), riverain direct, au prix de 132 € ;
- Dit que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur des lots A et B ;
- De confier la rédaction de l'acte notarié à la SCP DOUETTE-ROBIC à Allaire.

5) DCM 2023-65 Complément à la délibération n°2023-57 Modification n°1 du Plan local d'Urbanisme-Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUi du PA Bourgneuf



Vu la nécessité de compléter cette délibération pour mieux présenter le projet appelé à se développer sur cette future zone ;

Il est rajouté les éléments suivants :
A/ Il n'y a plus de terrains disponibles sur la zone d'activité du Bourgneuf qui auraient pu permettre à la SCI des Guérets de s'installer. En effet, un permis de construire a été délivré sur les parcelles YN 144 et 145 et un permis de construire va être déposé sur la parcelle YN 169 par l'entreprise et l'achat est en cours auprès de Redon Agglomération. Ainsi, la zone est complète ce qui nécessite l'extension du parc d'activité par l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUi.

Ce projet aura des répercussions économiques favorables pour la commune et le territoire.

Sur ce rapport, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Décide
(POUR : 21, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2)

- Approuver les compléments justifiant l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2 AUi du PA Bourgneuf à la délibération n° 2023-57
- Que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et sera soumis au contrôle de légalité.

6) DCM 2023-66 Vente de terrain – YP100 (pour partie)

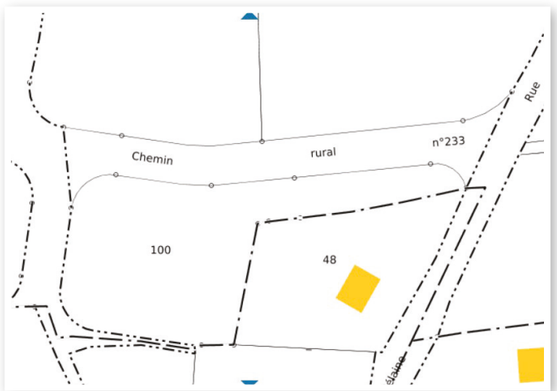
Considérant que, dans son avis du 9 Mars 2023, le service des domaines a estimé la valeur vénale de ce bien à 48 000 € ; assortie d'une marge d'appréciation de 10%.

Considérant l'offre d'achat d'URBANEVO du 6 Juin 2023 pour une partie de cette parcelle d'une surface d'environ 1 800 m² pour en faire 6 maisons individuelles pour vente en l'état futur d'achèvement à un bailleur social (Morbihan Habitat) pour un montant de 12 000 €.

Considérant la situation topographique du terrain qui rend l'aménagement plus difficile (en cuvette avec une orientation en angle entre 2 chemins communaux).

Considérant que ce terrain est non viabilisé.

Considérant qu'une canalisation d'eaux pluviales passe sur la parcelle YP 100 qui aurait pu occasionner un coût de déplacement pour la commune de 12 000 € mais qu'URBANEVO s'engage à laisser et à permettre son accessibilité.



Au vu de ces éléments, il est proposé la vente d'une partie de la parcelle YP 100 telle que délimitée approximativement sur le plan ci-dessus en bleue pour une emprise estimée à 1 800 m² au prix de 15 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 23 , CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)

- D'approuver le projet de vente à URBANEVO d'une emprise d'environ de 1 800m² sur la parcelle YP 100 ;
- Fixer le prix de vente du terrain à 15 000€ HT ;
- Déclarer que les frais de géomètre (division du terrain) et d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur ;
- De confier la rédaction de l'acte notarié à l'office notarial Gwenole CAROFF A-C DARDET-CAROFF à Redon ;

7) DCM 2023-67- Aménagement et sécurisation de la RD 114 - Modification du plan de financement

Vu la possibilité d'effectuer une demande d'aides au conseil régional dans le cadre du programme 2023-2025 « Bien vivre en Bretagne »

Vu l'estimatif des travaux qui s'élève à 741 938€ HT.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

DÉPENSES (HT)	MONTANT	%
Relevé topographique	3 083,00 €	0,39 %
Maîtrise d'œuvre	29 634.11 €	3,73 %
Aménagement liaison douce/ sécurisation	538 802,00 €	67.84 %
Enfouissement des réseaux	222 800 €	28.04 %
Total opération	**794 319.11€**	**100,00 %**
RECETTES	**MONTANT**	**%**
Etat - DETR refusée en 2023 (plafond à 150 000€ Maintien de la demande en 2024	150 000,00 €	18.9 %
Etat-Département Amendes de police (obtenue)	22 260 €	2.8 %
Département – Mobilité douce 2023 (obtenue)	225 000 €	28.3 %
Redon Agglomération FDC 2023 (demande)	23 075.59 €	2.9%
Conseil régional Bien vivre en Bretagne (demande en cours)	112 815 €	14.2 %
Morbihan énergie (enfouissement des réseaux)	101 231 €	12.7 %
TOTAL SUBVENTIONS	**634 381.59 €**	**80 %**
Autofinancement communal	159 937.52 €	20 %
Total	**794 319.11 €**	**100,00 %**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 22, CONTRE : 1, ABSTENTION : 0)

- Valide le programme d'investissement : Aménagement et sécurisation de la RD 114 de l'entrée sud de Rieux au centre bourg.
- Valide le plan de financement prévisionnel modifié de l'opération.
- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à ce projet.

8) DCM 2023-68 Dénomination d'une voie communale

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues. La dénomination des voies communales, chemins ruraux, est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Considérant la division de la parcelle YV 178-179 en vue de 3 constructions individuelles

Considérant que la délibération n° 2022_36 « classement dans voirie publique communale » intègre la voie qui relie la rue du Perron à la rue du clos du moulin à la voirie communale sous l'appellation « Chemin de la médiathèque »



Considérant la demande de M. Philippe PUSSAT d'honorer la mémoire de son grand-père, mort pour la France en déportation en lui attribuant un nom de rue ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- d'adopter la dénomination suivante pour la voie communale située sur le plan ci-dessus : Rue Edouard PUSSAT.

9) DCM 2023-69- Médecine professionnelle et préventive-Renouvellement des conventions conclues avec le CDG56

Le Maire rappelle que depuis 2017 la commune de Rieux adhère au service de médecine professionnelle et préventive du CDG du Morbihan.

LE RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS

La convention en vigueur arrive à échéance le 31 Décembre 2023. Il est rappelé que le tarif actuel est fixé à :

Pour les collectivités affiliées :

- 72 € / agent / an
- Première visite : 72 €
- Absence non prévenue 48 h à l'avance (sans motif légitime) : 50 €.

Pour les collectivités non affiliées :

- 74 € / agent / an
- Première visite : 74 €
- Absence non prévenue 48 h à l'avance (sans motif légitime) : 50 €

Un projet de convention actualisé, pour une durée d'exécution de 3 ans, est proposé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
(POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)
D'approuver le renouvellement de la convention avec le CDG56 suivant.

10) DCM 2023–70 Redon Agglomération : Convention de transports scolaire pour la piscine

Redon Agglomération organise le transport des élèves de la commune de Rieux vers la piscine communautaire de Redon.

Les conditions financières de participation de la commune de Rieux seront les suivantes : « Le montant de la prestation sera déterminé conformément au planning d'utilisation et sur la base du coût moyen obtenu par le montant global des factures acquittées et divisé par le nombre de déplacements annuels réellement effectués. »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Décide
(POUR : 23, CONTRE : 0 , ABSTENTION : 0)
Accepte les conditions financières de la gestion du service du transport scolaire vers la piscine communautaire.

Le montant payé pour l'année scolaire 2022/2023 était de 2 828.60 €.

11) Informations diverses

Evolution de la consommation électrique

Madame Leturque présente l'évolution de la consommation électrique depuis 2021, de façon générale puis en séparant la consommation liée à l'éclairage public des bâtiments.

La consommation diminue mais la facture augmente.

Effet positif de la réduction de l'éclairage public en Novembre 2022.

Restauration de la statue de Saint-Julien

Monsieur le Maire précise que cette statue vient de la chapelle qui était à Aucfer, chapelle détruite au moment de la révolution.

M. MENS, conservateur de patrimoine au conseil départemental a établi un cahier des charges pour lancer une consultation et pouvoir restaurer cette dernière statue.

Avec les subventions, il y aurait un reste à charge pour la commune d'environ 1 500 à 2 000 €. Monsieur le maire souhaite avoir l'avis des élus : favorable.

Réorganisation du conseil municipal

Le 14 Novembre dernier, Magali LABBE FREHEL nous a annoncé que sa santé ne lui permettaitplus d'assurer pleinement sa fonction de conseillère municipale et en conséquence sa volonté de démissionner. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et nous sommes de tout cœur avec elle. Christine ROUXEL, déjà élue de 2014 à 2020, a accepté de la remplacer, nous lui avons souhaité la bienvenue lors du dernier conseil municipal.


Christine ROUXEL

Projet de maison médicale

La commune de Rieux comme beaucoup de commune du territoire souffre d'un manque de médecins et en ce début de mandat nous avions confié à une société spécialisée la recherche de professionnels de la santé. Cette société se portait également garante de la construction du bâtiment nécessaire à l'exercice des médecins ainsi que la construction d'une nouvelle pharmacie.

Après quelques réunions entre l'association regroupant les professionnels de la santé de Rieux et la société rien de concret n'a vu le jour et ce projet n'a pas évolué comme nous l'avions espérés. Avec l'accord des professionnels de la santé et de ladite société nous avons décidé de reprendre le dossier en main. Il est convenu que le site actuel de la maison de santé est approprié pour recevoir la nouvelle construction, nous disposons d'une surface de plus de 1000 m². Une première construction devrait voir le jour et sortir de terre deuxième semestre 2024. Les plans seront étudiés de façon à pouvoir agrandir et faire évoluer le bâtiment en fonction du nombre de praticiens. Il est important pour nous de pouvoir accueillir des professionnels dans un bâtiment neuf de qualité et à la mesure de leurs attentes.

Ce nouvel équipement répondra bien entendu aux dernières normes en vigueur mais sera également vertueux en performance énergétique de par la nature des matériaux utilisés et par la pose d'une toiture en panneaux photovoltaïques.
Des contacts sont d'ores et déjà en cours avec des praticiens pour venir compléter l'offre de service sur notre commune.

Repas des aînés

Cette année, le repas des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, a eu lieu le dimanche 22 Octobre à la salle du Grénith. Les rieuxoises et rieuxois de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, ont été invités à partager un repas convivial animé par un musicien rieuxois.

227 aînés se sont inscrits pour participer à cette rencontre appréciée de tous, un record. Cette année les résidents du domicile partagé de Rieux étaient présents, accompagnés de leur famille et du personnel. Les enfants de la commune avaient préparé des décorations pour la salle. Les résidents et le personnel du domicile partage ont, eux aussi, apporté leur aide dans le pliage des serviettes.

Comme chaque année, les membres du CCAS ont préparé la salle et servi le repas. Ce repas était élaboré par le restaurant du Prieuré, Nathalie et Olivier CHATEL. Les doyens du repas Anne-Marie LEMASSON, 95 ans et Guy MORFOUASSE, 92 ans, ainsi que 14 rieuxois de 70 ans présents ont été mis à l'honneur.
Les membres du CCAS se sont réjouis de voir le nombre grandissant de participants. Les rieuxois âgés de plus de 85 ans et ceux qui n'ont pas pu participer au repas pour des raisons de santé, ont reçu un colis de la part du CCAS.





Travaux

Remise en état de la ferme du couvent
Entreprises retenues :

- LELIEVRE Maçonnerie : 74 675,86 €
- AJM Charpente : 17 431 €
- COLLET Couverture : 21 646,06 €

Soit un total de 113 752,92€
Subventions à hauteur de 35 %



Pare-ballon sur le terrain d'honneur de 171 mètres linéaires
Montant : 25 195,28 €

Éclairages LED à la salle des sports
ETS GERGAUD : 17 536,87 €

Rénovation d'un appartement communal rue des Trinitaires :
Remplacement de 3 velux par l'entreprise Jacques LOLLIVIER pour 2 847,55 €. Peinture et revêtement de sol par l'entreprise AXEO pour 6 933,33€. Remplacement de 7 radiateurs + baignoire + accessoires divers par l'entreprise FERRAND pour un montant de 4 813 €.

Procédure de mise à jour des concessions dans le cimetière de Rieux

Suite à la mise à jour du logiciel cimetière et de sa base d'informations relatives aux concessions, la commune de Rieux a établi deux listes :

- La 1ère concerne les concessions pour lesquelles nous manquons d'informations (relatives aux concessionnaires, aux défunts, à la durée de concessions ou si c'est une perpétuelle, …)
- La 2ème concerne les concessions temporaires (15, 30 ou 50 ans) arrivées à échéance et qui n'ont pas été renouvelées dans les délais ou à renouveler avant le 31 Décembre 2023. Il est nécessaire de les renouveler pour qu'elles ne soient pas reprises par la commune.

Les deux listes sont affichées pour une durée d'un an à compter du 16 Octobre 2023 à l'entrée du cimetière et des affichettes ont été posées sur les concessions concernées.

Nous demandons aux familles ou toute autre personne susceptible de nous renseigner de se présenter à la mairie ou de prendre contact au 02 99 91 90 69 ou contact@mairiederieux.fr

Sortie du livre " Rés7stants" de Philppe Pussat



Edouard PUSSAT

Le 19 Octobre dernier, le conseil municipal a nommé la rue derrière la médiathèque du nom de Édouard PUSSAT.

Son petit-fils Philippe PUSSAT a écrit un **livre intitulé Rés7stants**, 7 destins croisés, nous raconte l'histoire de son grand-père :

« Édouard PUSSAT, matricule 39872 né le 2 Juillet 1899 à Rieux, mort le 14 Mai 1945 à Ravensbrück en Allemagne. Au printemps 1918, à l'âge de 19 ans, avec son mètre 68, ses cheveux blonds et ses yeux gris, il est incorporé au 118e régiment d'infanterie comme soldat de 2ème classe.

L'été 1919 marque un tournant puisqu'il entre au 11ème RTA (Régiment des Tirailleurs Algériens) puis au 31ème en Octobre 1920 et au 61ème à Libourne le 25 Janvier 1921.

Il est démobilisé le 20 Avril 1921 et se retire à Saint-Jean-de-Brévelay.

Ses campagnes de soldat sont inscrites ainsi : « Contre l'Allemagne du 18 Avril 1918 au 24 Octobre 1919 » et occupation du pays rhénan du 24 Octobre 1919 au 25 Janvier 1921. »

Le 11 Janvier 1925, il a 26 ans, il est cultivateur à Berdeux à Rieux et il se marie à l'église de la commune avec Jeanne-Marie JOUAN, 24 ans, cultivatrice également.

En Novembre 1925, Édouard et Jeanne deviennent parents d'une petite Hélène qui naît à Berdeux puis quatre ans plus tard, c'est Édouard qui naît à Kermaria à Rieux.

Avec ses deux enfants, Édouard est classé sans affectation le 7 Avril 1935. C'est dans cette période qu'ils élisent domicile à la Grée des Rosaies à Béganne.

Édouard exploite en métayage la ferme de 25 hectares.

En 1940, il est affecté spécial comme bûcheron aux établissements Sébilleau & Cie à Saint-Nicolas-de-Redon.

En Mars 1943, il entre dans le groupe de Résistance du Front National à Allaire sous les ordres de Marcel DEPLANTAY et Eugène RENAUDEAU.

Il participe à la propagande anti-allemande par la diffusion de tracts et journaux clandestins. Il transmet également des renseignements sur les unités allemandes du secteur.

Il apporte aussi son aide en hébergeant des réfractaires et des maquisards. Son domicile sert de dépôts d'armes pour les groupes mobiles du secteur de Redon.

Du 1er Janvier au 14 Juin 1944, jour de son arrestation, il a servi dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI).

Il sera arrêté par la Gestapo et les miliciens à Béganne dans un champ, tout près de sa ferme, alors qu'il s'occupe de couper du foin. Les Allemands vont lui reprocher un dépôt d'armes alors qu'ils ne trouvent qu'un vieux fusil de chasse ainsi que des vieux débris de tracts.

Interné d'abord au château de Boro, puis Margueritte à Rennes et Compiègne, il vit l'enfer du train de Rennes à Compiègne puis de Compiègne à Neuengamme du 28 Juillet au 31 Juillet.

Affecté au kommando de Watenstedt, il est évacué vers le camp de Ravensbrück où il décède à l'âge de 45 ans, probablement d'une tuberculose suite aux mauvais traitements endurés depuis le début de sa déportation. A Ravensbrück, ce sont les Russes qui vont le soigner avant son décès.

Par décret du 27 Décembre 1954, Édouard PUSSAT, combattant volontaire de la Résistance a été décoré à titre posthume de la Médaille militaire, de la Croix de guerre 1939-1945 et de la Médaille de la Résistance.

Permanence numérique





PLUi et nouvelles réglementations

Lors du conseil municipal du 20 Juillet dernier, nous avons décidé à l'unanimité de rejeter le transfert de compétence PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à Redon Agglomération.

Ce rejet s'explique par plusieurs raisons : La commune est l'échelon territorial où la population se reconnait, se sent bien, le conseil municipal est le cœur de la démocratie locale et directe ; Il y a une histoire et un destin communal. Aujourd'hui, avec les transferts de compétences à l'agglomération, de plus en plus nombreux et importants, il est plus difficile de se projeter en ayant moins d'outils pour faire avancer les choses. D'autant plus que le destin commun de l'agglomération est assez peu lisible et défini, ce qui provoque une accumulation d'intérêts communaux, chacun essayant de tirer la couverture vers sa propre commune ce qui est naturel puisque l'élu intercommunal est élu par sa population communale d'où la responsabilité qu'il a vis à vis d'elle (problèmes inhérents à beaucoup d'intercommunalités).

La majorité des communes de l'EPCI a donné son accord et le conseil communautaire a entériné le transfert à l'agglomération.

Confier la compétence PLU à l'agglomération, c'est lui confier une partie de notre avenir puisque l'aménagement du territoire et les droits des sols sont au cœur des politiques communales. Vient s'ajouter à ça, le contexte législatif national et notamment la loi Climat et résilience et l'objectif de zéro artificialisation nette en 2050 avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021). Le gâteau qu'on aura à se partager sera d'autant plus petit, il faudra être vigilant à la bonne distribution.



Concours photos

En ce début d'année et jusqu'au 31 Mai, nous souhaitons organiser un concours photos pour la troisième année.
Une photo devra être envoyée par participant, elle devra être prise à Rieux, au format portrait (pour éviter de rogner les marges) et envoyée sur la boîte mail :
concoursphotosrieux@gmail.com avec vos noms et prénoms.

La photo ne peut faire l'objet de retouche. La photo qui recueillera le plus de suffrage fera la une du prochain agenda, la deuxième fera la une du prochain bulletin.

Toutes les photos seront exposées pendant au moins un mois à la médiathèque.



Mission locale



La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stages, …). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Rieux, Jonathan LOPEZ est en permanence à la Mairie d'Allaire, et est joignable à la Mission locale au 02 99 72 19 50.

Conseils en mobilité pour les jeunes : une étape clé vers l'autonomie professionnelle

Bien maitriser ses déplacements peut offrir de nombreuses et nouvelles opportunités. C'est aussi faciliter son insertion sur le marché du travail.

La Mission locale vous conseille et vous accompagne pour :
- Évaluer votre situation actuelle au regard de la mobilité,
- Répondre à vos besoins en matière de déplacements : transports en commun, covoiturage, apprentissage du code de la route, aides financières disponibles pour le passage du permis, simulateurs de conduite, conduite supervisée et service véhicule (avec mise à disposition de vélos, scooters, voiturette, voiture).



Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) : Une écoute, un accompagnement sur ce que tu vis

Pour qui ?
- **Les jeunes de 12 à 25 ans :** Accompagnement, écoute, soutien, médiation pour toute personne confrontée à des difficultés de tous ordres (mal être, tension familiale, scolaire, isolement social, sexualité, addictions, violences, idées noires, ...).
- **Les familles :** Les proches d'un jeune peuvent être accueillis. Le PAEJ permet d'aborder et apporter un éclairage sur les problématiques de l'adolescence, de soutenir les parents dans leur fonction parentale afin d'aider à favoriser la relation parent-enfant.



Pour prendre rendez-vous :
Référente PAEJ à la Mission locale :
07 88 49 15 60
Antenne MDA 44 de Guémené-Penfao :
02 40 51 55 60
paej@ml-redon.com

Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)



Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire ! N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous… et suivez-nous sur les réseaux : **Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.**

Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com

Laëtitia FERNANDEZ

Originaire du Tarn, Laëtitia FERNANDEZ a obtenu son BTS photo avant de poursuivre ses études à Paris où elle obtiendra successivement une licence d'arts plastiques, une maîtrise en photographie et multimédia, puis une licence en cinéma. Elle rejoint Madrid pendant une année dans le cadre d'Erasmus. Dans la région parisienne, elle a travaillé durant plusieurs années pour Ventes Privées en retouchant des photos pour réaliser leur catalogue et dans une agence immobilière dans la compatibilité et la gestion immobilière tout en créant un statut d'auto-entrepreneuse comme photographe en 2012. En 2017, elle a obtenu le statut d'artiste auteur pour les tirages de photographies.

Ses voyages à travers le monde en Nouvelle-Zélande, Australie, USA, Cuba, Pays d'Europe lui a permis de découvrir de nouveaux paysages et d'améliorer son expérience professionnelle.

Installée depuis Mai 2022 à Rieux, avec l'appui des associations Femmes de Bretagne et Entreprendre au féminin, la photographe professionnelle propose la réalisation de portraits, photos de famille et photos de nature et de paysages à l'attention des particuliers et professionnels ou offices de tourisme, mais aussi des photos de constructions et d'aménagements intérieurs pour les décorateurs, agents immobiliers ou les architectes. Elle vous conseillera également sur le matériel que vous pourriez acheter.

Laëtitia FERNANDEZ propose aussi des stages d'initiation à la photographie pour des groupes de 4 personnes maximum. Elle est à la recherche d'un petit local, à louer quelques heures par semaine, pour réaliser ses clichés et accueillir son petit groupe. Laëtitia a exposé ses photos l'année dernière à la médiathèque et dans le restaurant redonnais Quetzal Café.

Contact : lfphoto@hotmail.fr ; site : laetitiafernandez.com
Téléphone : 06 81 71 31 12









Mathis GUERIN

Depuis début Novembre 2022, Mathis GUERIN a créé son entreprise d'études de sol et de filière pour l'assainissement individuel.
Titulaire d'un BEP et d'un Bac professionnel, Mathis a été formé dans l'entreprise de travaux publics de son père, Morgan, pour le côté terrain et dans un bureau d'étude à Yffiniac pour le côté rédactionnel. L'étude de sol est obligatoire lorsque l'on change tout le système ou la partie de traitement de son assainissement autonome. Il vous conseillera sur ce qui est possible d'installer en fonction de la perméabilité du sol, du coût, de l'entretien, de l'espace nécessaire, des points de niveaux... Le jeune homme, de bientôt 25 ans travaille en étroite collaboration avec les SPANC à qui il transmettra le dossier réalisé par ses soins. Son rayon d'action est de 30 minutes autour de la commune.

Contact : AEC Environnement - 62, Allée du Clos du Tertre 07.61.93.10.13 - mathisguerin18@outlook.fr

Philippe VOISIN



Philippe VOISIN a créé sa micro-entreprise de couverture en 2020 mais il y consacre 100% de son temps de travail depuis Mai 2023.
Philippe a commencé son apprentissage chez Patrick VOISIN à Saint-Jacut-les-Pins puis a travaillé en intérim dans les entreprises RIO, MACE, COLLET pour revenir chez Patrick VOISIN. Il a également travaillé en tant que responsable de chantier pour l'entreprise Alré couverture où il gérait une équipe de 4 personnes. Fort de 20 ans d'expérience, Philippe a souhaité se rapprocher de sa commune, être près des clients est très important pour lui afin d'être réactif puisqu'il propose de faire des petits travaux de couverture (réparation, ramonage de cheminée, démoussage, pose de velux, gouttière). Philippe a également fait une formation de pilote de drone pour prospecter les toitures, pour voir leur état.

Contact : Téléphone : 07 68 55 98 38 / Courriel : philippevoisin1969@gmail.com

Centre Hospitalier intercommunal de Redon-Carentoir



La meilleure façon de pérenniser les services que propose l'hôpital est de les utiliser lorsque l'on en a besoin.
En voici la liste exhaustive :

Pôle MCE (Médecine, -chirurgie-obstétrique) :
- Médecine polyvalente (cardiologie, pneumologie, médecine vasculaire, oncologie),
- Équipe mobile de soins palliatifs,
- Chirurgie (Orthopédique, viscérale),
- Unité ambulatoire,
- Endoscopie,
- Unité de surveillance continue,
- Consultations externes (consultation mémoire, ophtalmologie, dermatologie, hématologie, néphrologie, urologie, oncologie, médecine et chirurgie vasculaire, hépato-gastro-entérologie, addictologie, psychiatrie, médecine du sommeil, médecine du sport, consultation plaie et cicatrisation),
- Maternité, gynécologie-obstétrique,
- Pédiatrie,
- Imagerie médicale,
- Permanence d'accès aux soins de santé,
- Urgences-SMUR,
- Unité post-accueil.

Pôle Gériatrie
- Court séjour gériatrique,
- Équipe mobile de gériatrie,
- Soins de suite et de réadaptation,
- EHPAD & USLD Les Mariniers,
- Équipe mobile pour la maladie d'Alzheimer et apparentée.

Pôle santé mentale et addictologie
- Service d'hospitalisation
- Prise en charge ambulatoire
- Structures d'accueil et d'hébergement
- Équipes mobiles

Contact : Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir
8 avenue Etienne Gascon - CS 90262 - 35600 Redon Cedex
Tél : 02.99.71.71.71 - Mail : secretariat.direction@ch-redon.fr
Retrouvez l'annuaire du CHI Redon-Carentoir sur le site internet de l'hôpital : www.ch-redon-carentoir.fr

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR

L'HÔPITAL EN CHIFFRES (données 2022)

553 LITS ET PLACES	**146 921** JOURNÉES	**16 991** ENTRÉES	**501** NAISSANCES	**866,87*** AGENTS **en ETPT : équivalent temps plein travaillé*	**2 708** INTERVENTIONS AU BLOC OPÉRATOIRE
80 528 CONSULTATIONS EXTERNES	**22 601** PASSAGES AUX URGENCES	**698** INTERVENTIONS SMUR	**27 864** ACTES D'IMAGERIE	**448** PASSAGES AU BLOC OBSTÉTRICAI	**851** PASSAGES EN ENDOSCOPIE

Se déplacer à vélo

Il n'y a pas de saison pour se déplacer à vélo !

Rouler en autome, c'est simple comme un coup de pétale ! Pratique, économique, bon pour la santé et l'environnement, la byclette rime aussi avec la saison des marrons ! En suivant quelques conseils, aucune raison de se priver du plaisir de rouler toute l'année.

BRILLER DE MILLE FEUX

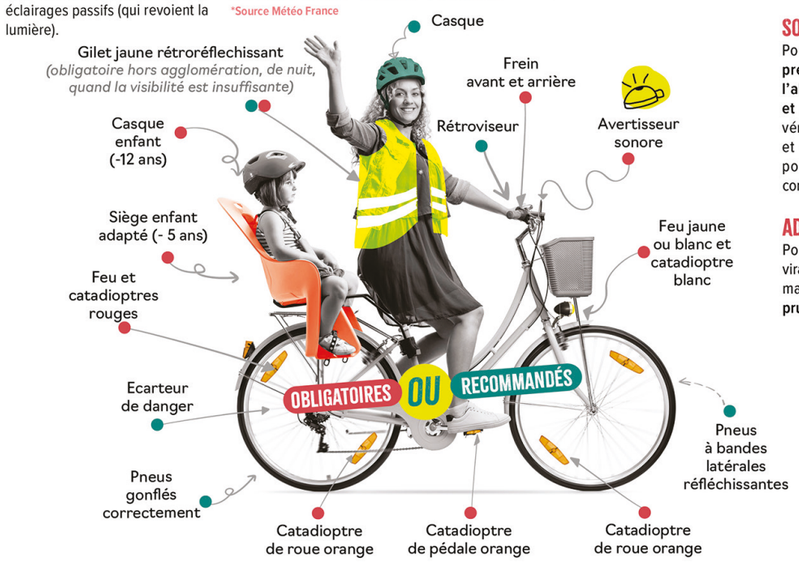
Voir et être vu est vital. C'est encore plus vrai en automne. Le Code de la Route impose des éclairages actifs (qui produisent leur propre lumière) et des éclairages passifs (qui revoient la lumière).

S'ÉQUIPER POUR TOUS LES TEMPS

Quelques accessoires pour protéger les extrémités (gants, bonnet...) et lorsqu'il pleut, des vêtements imperméables adaptés et des couvre-chaussures sont de bons alliés. **L'indispensable ? Les garde-boues à l'avant et à l'arrière du vélo** pour éviter les éclaboussures !

Il pleut rarement, c'est aussi vrai en Bretagne. En moyenne, à Rennes et Nantes, sur 460 trajets domicile-travail par an, 34 sont des trajets « mouillés » : soit moins de 8% !

*Source Météo France



SOIGNER SA MONTURE

Pour éviter la corrosion il est **préférable de garer le vélo à l'abri et de graisser la chaine et lubrifier les composants**. La vérification de l'état des freins et des pneus est également un point de vigilance pour rouler confortablement.

ADAPTER SA CONDUITE

Pour éviter de glisser, rater un virage ou freiner trop tard, deux maîtres mots : **anticipation et prudence !**



Visite du centre de tri

La visite du centre de tri est gratuite et ouverte à tous les habitants, associations, entreprises et établissements scolaires du territoire.

La prochaine visite aura lieu le mercredi 26 Février à 10h30, au Rheu. Embarquez pour 1h30 dans les coulisses du traitement des emballages.

Pour y participer, il suffit de vous inscrire au :
0 800 22 24 88 (gratuit) ou par mail.

Maltraitance animale

Nous sommes à peu près 2 tiers des ménages à avoir pour compagnie un animal. De 2016 à 2020, les violences infligées aux animaux domestiques ont augmenté de 30%.



Infliger de mauvais traitements à un animal domestique ou à un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité est interdit.

Parmi les actes considérés comme de la maltraitance animale :
- le fait de priver un animal de nourriture et d'eau ;
- laisser un animal sans soins en cas de maladie ou de blessure ;
- placer et maintenir un animal dans un habitat ou un environnement pouvant être une cause de souffrances, de blessures ou d'accidents ;
- utiliser, sauf en cas de nécessité absolue, des dispositifs d'attache, de contention, de clôture ou tout mode de détention inadaptés à l'animal ou de nature à provoquer des blessures ou des souffrances.

La loi du 30 Novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes, a accru les sanctions encourues :
Toute personne qui inflige volontairement et sans nécessité, publiquement ou non, des mauvais traitements à un animal encourt une amende de 750 €. Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une association de protection animale. Les sévices graves et les actes de cruauté sont, pour leur part, punis de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.

Les maltraitances envers un animal domestique ou un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité peuvent être signalées à la gendarmerie, aux services vétérinaires de la **DDPP : Direction départementale de la protection des populations** ou à une association de protection animale.

PFAS, des polluants éternels du quotidien

Qu'est-ce qu'un PFAS ?
Utilisés depuis des années dans des produits de consommation courante, les perforés ou PFAS sont des substances très persistantes dans l'environnement, d'où leur surnom de « polluants éternels ».

Les PFAS sont des substances aux propriétés chimiques spécifiques utilisées dans de nombreux produits de la vie courante, tels que les vêtements techniques, les revêtements antiadhésifs, les emballages alimentaires ou encore certains cosmétiques.

Des risques pour l'environnement et la santé
Extrêmement persistants, les PFAS se retrouvent dans tous les milieux qui nous entourent : l'air, l'eau, les sols ou encore les sédiments. Ils peuvent alors contaminer les populations à travers l'alimentation ou l'eau consommée.
Même à de faibles niveaux d'exposition, la toxicité des PFAS peut s'avérer dangereuse pour la santé humaine. Ces derniers peuvent en effet provoquer une augmentation du taux de cholestérol, entraîner des cancers, interférer avec le système endocrinien et immunitaire, ou encore avoir des effets sur la fertilité et le développement du fœtus.

Comment les éviter ?
Il est possible de limiter leur utilisation dans la vie courante. Évitez par exemple les produits résistants à l'eau, à la graisse et aux tâches, y compris les vêtements imperméables, les tapis anti-tâches et certains emballages alimentaires de fast-food.

Remplacez si possible les ustensiles de cuisine antiadhésifs par des alternatives comme la fonte ou l'acier inoxydable.



ÉCOLE PUBLIQUE

L'ESCARGOT BLEU

Les projets en lien avec le projet d'école sur le thème de l'année scolaire « Tous en scène ».

Interventions BIP

La Brigade d'intervention Poétique : BIP est intervenue chaque jour de la semaine du 27 Février à l'improviste !
Ces moments poétiques ont été un pur bonheur pour tous !
Un grand merci à la comédienne Gaëlle STEINBERG++ qui a su par son jeu, captiver les enfants. À la suite de cette intervention, quelques élèves de la classe de CE1-CE2 ont constitué à leur tour une brigade, la BIO : Brigade d'Intervention Orale. Ils ont fait irruption dans les classes pour dire ou chanter un poème qu'ils ont appris par cœur.

Rencontre avec Manech auteur de littérature jeunesse

Le jeudi 2 Février, la classe de MS GS ont eu la chance de rencontrer l'auteur Manech à la médiathèque de Rieux. Afin de préparer cette rencontre, les élèves ont découvert l'univers de l'auteur au travers de la lecture en classe, de plusieurs de ses albums.

Les élèves ont préparé les questions qu'ils souhaitaient poser à l'auteur :
Après avoir répondu aux questions des enfants, Manech a raconté l'histoire de son prochain album avec un kamishibaï!
Nous remercions Charlène et Valérie pour l'organisation de cette belle rencontre !



Projet cinéma

Les élèves de CP-CE1 ont travaillé pendant plusieurs mois sur la réalisation de films d'animation : écriture de l'histoire, réalisation des décors, prise de photos, et mise en voix des personnages. Pour conclure ce projet, les élèves ont eu la chance de visionner leurs films sur grand écran au Cinémanivel de Redon. Ce fut un projet riche et motivant pour les enfants dont ils garderont de beaux souvenirs.



Les CE1 font du théâtre

Au mois de janvier, les élèves de CE1 ont découvert le théâtre. Ils étaient fiers de présenter leur pièce de théâtre aux élèves de CP.



Musique

Marie MANSION poursuit ses séances de musique avec les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2. Les élèves découvrent les instruments de l'orchestre (violon, violoncelle, trompette, clarinette, cor…) qu'ils essaient physiquement et apprennent des chants dont certains seront présentés à la fête de l'école.

Création musicale des CM1-CM2

Mardi 31 Janvier, dans le cadre des "Concerts de poche", les CM1-CM2 ont accueilli dans la classe un musicien Benjamin et un comédien Louis ainsi qu'Esther, la coordinatrice du concert.
L'objectif de cette visite était une création musicale pour familiariser les enfants aux instruments dont jouaient Hélène ESCRIVA et Pierre CUSSAC lors du concert.
Les enfants, en s'inspirant des morceaux interprétés par Benjamin avec son euphonium (trombone), ont d'abord planté le décor, puis ils ont choisi les personnages, leurs aventures et la fin de leur histoire. À travers l'écoute, ils ont abordé les notions de tessiture, de tempo.
Ensuite, après quelques entraînements, ils ont pu voir leur création interprétée par Louis et Benjamin. Un moment inoubliable durant lequel les enfants ont pris beaucoup de plaisir.

Concert de poche au Grénith : "Parfums hispaniques"

Samedi 4 Février, les élèves de CM1-CM2 se sont produits à la salle du Grénith, ils ont chanté en première partie du concert de Hélène ESCRIVA et Pierre CUSSAC, deux musiciens de renommée internationale. Accompagnés par ces deux grands artistes, à la trompette basse et à l'accordéon, les enfants ont interprété des chants appris et préparés avec la collaboration de Marie MANSION, intervenante en musique.



L'école accueille 125 élèves répartis en 6 classes.
- **TPS/PS/MS :** Justine JOSSO
- **MS/GS :** Patricia PERTIN/Jean Louis BEAUDOUIN
- **CP/CE1 :** Isabelle JAN
- **CE1/CE2 :** Marie ÉON/Pauline SEGUIN
- **CE2 CM1 :** Katia GUILLAUMOT
- **CM2 :** Sylvie MACE

Le thème de l'année pour l'école : « Le sport et les JO s'invitent à l'école ».

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE L'ANNÉE

Accrobranches et course d'orientation au programme pour les cycles 2 et 3

Pour démarrer l'année sur le thème du sport, les élèves de cycle 2 et 3 ont relevé les défis de la course d'orientation et des parcours dans les arbres. Une journée qui a renforcé les liens et la cohésion du groupe.

Mini- marronnaises

Les Mini-marronnaises se sont déroulées vendredi 30 Septembre. Les élèves ont choisi la distance qu'ils souhaitaient parcourir le jour J : 1500 m ou 2200 m. Nos talentueux coureurs se sont entraînés pendant plusieurs semaines pour cette course d'endurance emblématique. Les séances d'entrainement ont permis aux élèves de relever des défis physiques mais aussi de pratiquer les mathématiques (calcul de périmètre, mesures des distances parcourues…).

USEP

L'école est affiliée cette année à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Elle organise des rencontres sportives entre écoles.

Cross solidaire le mardi 7 Novembre

Les élèves du CP au CM2 ont participé au cross avec enthousiasme. Chacun devait s'engager sur un temps de course (8, 12, 16, 20 ou 24 min) et relever le défi le jour J.

C'est chose faite ! Les enfants ont tous su donner le meilleur.
D'autres rencontres seront envisagées avec l'USEP.



Journée de coopération

À chaque période une journée de coopération sera organisée.
A l'occasion de la semaine du goût, nos jeunes athlètes de l'Escargot bleu se sont lancés dans la fabrication de barres de céréales, de smoothies et de brochettes de fruits, en vue de faire le plein d'énergie. Les enfants et les parents bénévoles ont dégusté les préparations au cours d'un goûter partagé.



Actions pour favoriser la lecture

Chaque classe participe au prix des Incorruptibles (prix de littérature de jeunesse) organisé par la Médiathèque. Un vote sera organisé en fin d'année durant lequel chaque élève pourra élire son ouvrage préféré. Les CM2 vont cette année participer au concours de lecture à voix haute : « Les petits champions de la lecture ». Les enfants sont invités à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Le gagnant est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une finale nationale organisée dans un grand théâtre parisien. Les élèves de la classe de MS GS rencontreront l'auteure illustratrice : Milo L MORASSI.

- L'école est labellisée Génération 24 à compter du 1er Septembre. -



Le thème de l'année pour l'école : **« Le sport et les JO s'invitent à l'école ».** L'école est **labellisée Génération 24** à compter du 1er Septembre.

Olympiade de la lecture

Les classes de cycles 2 et 3 sont inscrites aux Olympiades de lecture, organisées par l'école des loisirs.

Il s'agit de participer à 5 épreuves mêlant lecture et pratique sportive : la lecture d'obstacles, la lecture dansée, la lecture relais, le sprint de lecture et le handi-dessin.

Les épreuves seront préparées en classe (entrainement, réalisation de drapeaux, constitution des équipes) puis le jour J, les équipes défileront et s'affronteront autour de ces épreuves.

Concours d'écriture

Les classes de CP-CE1 et CM2 participent cette année à la 10e édition du grand concours d'écriture régional « On va en faire toute une histoire ».

Cette année, il s'agit d'écrire la suite d'un récit proposé par l'écrivaine Aurélie VALOGNES sur le thème « Un pour tous, tous pour un ! », en clin d'œil à l'événement qui fera l'actualité en 2024, les jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Musique

Dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire autour des jeux olympiques et du sport, les élèves des classes de CE1 au CM2 vont faire un travail autour des percussions corporelles mais aussi avec des « objets » utilisés en sport (ballons, plots, raquettes…) ainsi qu'un travail d'expression corporelle.

Un concert des élèves est prévu le jeudi 23 Mai, dans la salle du Grénith. Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle.

Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire le 9 Novembre 2023

Des débats ont été menés dans les classes de primaire afin de sensibiliser les élèves. En cycle 2, les élèves ont participé à des jeux de rôles, des débats autour d'une vidéo et d'une affiche sur le thème du harcèlement.

Les élèves de cycle 3 ont aussi participé à des débats à partir de textes, de vidéos mais aussi de jeux permettant d'aborder la thématique du harcèlement, de réfléchir à ses mécanismes mais aussi à la manière d'agir dans ce genre de situation.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE L'ESCARGOT BLEU

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe pédagogique, nous sommes à votre disposition pour vous présenter l'organisation et les Projets pédagogiques de l'école L'escargot bleu. Nous accueillons les enfants tout au long de l'année, dès 2 ans, de la maternelle au CM2.

Vous pouvez contacter la directrice Patricia PERTIN
02 99 91 93 14 - Adresse mail : ec.0560740a@ac-rennes.fr
Blog de l'école : https://ecolelescargotbleu.toutemonecole.fr/

L'amicale laïque

Qu'est- ce que l'Amicale Laïque ?

L'amicale est l'association des parents d'élèves de l'école L'escargot bleu, elle a pour but d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour apporter une aide financière à l'école aux projets pédagogiques.

- Participation aux sorties pédagogiques et voyages scolaires (cinéma, au théâtre...)
- Achat de matériel (par ex achat d'une table de ping-pong) pour la cour des primaires)
- Spectacle de Noël, fête de l'école...

Qu'organise l'Amicale Laïque ?

"Nous organisons diverses manifestations afin de récolter des fonds : loto, brocante, marché de Noël et différentes ventes : sapins, chocolats… Chacun peut à son rythme donner de son temps, en fonction de ses possibilités. »

amicaleescargotbleu@gmail.com ou 06 51 06 68 92



Accrobranches et course d'orientation

ÉCOLE PRIVÉE

SAINTE-ANNE

L'école a 3 missions principales :

- **instruire :** faire acquérir des connaissances et des méthodes de travail
- **former :** préparer les enfants à leur vie d'adulte, faire acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- **éduquer :** transmettre et faire vivre les valeurs de solidarité, démocratie, entraide, coopération, respect mutuel, responsabilité pour préparer l'enfant à sa vie de citoyen

Ces 3 missions sont bien-sûr la préoccupation constante de tous les membres de l'équipe éducative. Au service de ces missions, plusieurs projets ou animations sont régulièrement proposés aux élèves.

Voici un aperçu de ce qui a été vécu depuis le début de l'année scolaire :

Septembre : le 4, comme dans toutes les écoles de France, les élèves de l'école Sainte Anne ont fait leur rentrée scolaire. 89 élèves ont franchi le portail ce matin-là. Depuis plusieurs jours, les membres de l'équipe éducative s'activaient pour que tout soit prêt. Parmi eux, 3 nouvelles personnes : Julie et Eudoxia, enseignantes respectivement en CE2/CM2 et CE1/CM1 et Pascal, nouveau chef d'établissement, qui, tout en conservant la direction de l'école Sainte-Anne d'Allaire assure aussi celle de l'école Sainte-Anne de Rieux. **Dès le mardi 5,** il était officiellement installé dans ses fonctions.



Le 15, toute l'école a participé au Clean Up Day en partant à la recherche de déchets « oubliés » autour de l'école. 30 kg ont été ainsi récupérés puis triés par les élèves. Bravo à eux.

Le 29, les CM ont participé à la course des Mini-marronnaises à Redon et c'est un élève de l'école qui a terminé premier de sa course.

Octobre : le 2, les interventions « musique » ont repris. Toutes les 2 semaines, et ce à 13 reprises durant l'année scolaire, Marie, musicienne au Conservatoire de Redon, intervient auprès de 3 classes. Cette année, c'est le rythme qui sera plus particulièrement travaillé.

Le 16, comme partout en France, les élèves du Cours Moyen ont observé une minute de silence à la mémoire de Dominique BERNARD, enseignant à Arras, tué quelques jours auparavant. Les CM2 se sont joints à l'hommage organisé par la municipalité en se rendant à la mairie.

Le 20, dans le cadre de la semaine du goût et avant de partir en vacances, tous les élèves de l'école ont participé à un atelier cuisine proposé par Alexandre, le chef cuisinier du restaurant scolaire. Il s'agissait de réaliser des barres de céréales. Merci à tous les parents qui ont encadré les enfants et au personnel de la cantine. Un beau moment qui s'est poursuivi l'après-midi par la dégustation.

Novembre : le 10, les GS/CP étaient très fiers de présenter aux parents et grands-parents présents la fresque qu'ils ont réalisée avec leur enseignante et l'aide-maternelle sur le thème de l'année : les 4 éléments. Ils ont su dépasser leur peur pour s'exprimer devant les adultes. Bravo les GS/CP pour ce beau travail et cette belle présentation.

Le 11, une quinzaine d'élèves a participé à la commémoration de l'armistice organisée par la municipalité. A cette occasion, les élèves ont interprété une chanson écrite par leurs homologues de l'école Notre Dame de Taupont en 2003, intitulée « Lettre à un poilu ». Si dans l'original cette lettre s'adressait à un dénommé Golven, nous l'avons personnalisée en nous adressant à un certain Melaine.

Le 14, des élections avaient lieu à l'école. Il s'agissait d'élire les délégués des classes (à partir du CP). Pour l'occasion, 2 isoloirs et une urne avaient été installés à l'école. Les candidats ont en amont avaient mené une petite campagne électorale avec affiches et prises de parole devant les autres. Bravo à tous les candidats et félicitations aux élus. Ce fut une belle leçon d'éducation civique.



Commémoration de l'armistice



Intervention " Musique "

Ce même jour, une initiation aux échecs a débuté. Les élèves du CE et des CM vont bénéficier de 3 séances de découverte, animées par le président du club de Rieux. Merci à lui pour cette proposition. **Le 17,** les CM2 se sont rendus au salon de l'innovation à Bains sur Oust. Ils ont participé à différents ateliers.

Décembre : le 1er, les élèves de GS/CP accueillent une nouvelle « élève » jusqu'à Noël, il s'agit d'une lutine du Père Noël appelée Malice. Depuis deux semaines, ils recevaient des lettres de sa part afin de suivre son itinéraire depuis la Laponie jusqu'à Rieux, l'occasion de découvrir les pays traversés. Depuis son arrivée, chaque nuit, elle fait des bêtises que les élèves découvrent le matin en arrivant. Durant cette période, différentes sorties culturelles ont été vécues par les élèves : cinéma, théâtre et concert.

Les élèves et l'équipe éducative vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE SAINTE-ANNE

N'hésitez pas à consulter le site internet : **https://steannerieux.toutemonecole.fr/ ou la page Facebook : https://www.facebook.com/Ecole-Sainte-Anne-Rieux-56-123865979008926/ pour rester informés.**

Pascal ANDRIEUX, chef d'établissement, (présent à l'école le mardi toute la journée et le vendredi matin) est à votre écoute pour découvrir l'école et ses projets.

Vous pouvez le joindre :
- par mail : ste-anne-rieux@wanadoo.fr,
- par téléphone : 02 99 91 92 06 (répondeur),
- sur le site internet : https://steannerieux.toutemonecole.fr/
- sur la page facebook (contact APEL) : https://www.facebook.com/Ecole-Sainte-Anne-Rieux-56-123865979008926/

A.P.E.L. de l'école Ste-Anne

Depuis le début de l'année scolaire, c'est une équipe particulièrement remaniée qui a pris le relais.

Suite à son assemblée générale, l'association des parents d'élèves a vu Ophélie MAINIER succéder à Agnès GAUDIN au poste de présidente ou encore Emilienne LELIEVRE succéder à Virginie MANGOUERO au poste de trésorière. Cette dernière ayant récupérer le secrétariat. Au total, ce ne sont pas moins de onze membres se réunissant une fois par mois avec un seul but : agrémenter un peu plus la vie scolaire des élèves de l'école. En collaborant étroitement avec le directeur Pascal ANDRIEUX, l'équipe de l'A.P.E.L. a ainsi pu organiser les incontournables photos individuelles, par classe et/ou par fratrie pour les familles le souhaitant le soir.

Elle a pu également financer l'achat de cinq nouveaux vélos pour la cour des maternelles. Ceux-ci ont été mis à la disposition des écoliers au début du mois de Décembre. Qui dit Décembre, dit Noël. Et comme les années passées, Magasin Vert d'Aucfer s'est associé à l'A.P.E.L. dans la vente de sapins de Noël en leur reversant 20 % du prix sur l'achat d'un sapin en échange d'un coupon conçu spécialement pour l'occasion. De plus, avec l'aide de l'A.P.E.L, le Père-Noël en personne est venu rendre visite aux élèves de PS/MS ainsi que GS/CP le 22 Décembre dernier, afin de partager un goûter et bien entendu, pour remettre un cadeau à chacun.

Les activités de l'association se poursuivront dès ce 3 Février avec une nouvelle collecte de papier puisqu'une première collecte a déjà eu lieu depuis la rentrée de septembre. A suivre également au programme de l'équipe d'Ophélie MAINIER, une commande de gâteaux Bijou avec une livraison prévue pour Pâques.

Une bourse puériculture à la date du 14 Avril à la salle paroissiale entrant dans le cadre « éco école » (recyclage), **le repas des boudins où l'A.P.E.L.** viendra donner son aide à l'O.G.E.C. présidée par Jessica CHESNIN, organisateur de l'événement **le 5 Mai,** une **ultime collecte de papiers le 1er Juin** et enfin la **kermesse de l'école le 30 Juin**. Enfin, l'association des parents d'élèves financera 50 % de **la classe de neige des CM prévue en Mars prochain.**



La médiathèque « Du récit à Rieux », un service culturel de proximité

L'équipe de la médiathèque Du récit à Rieux vous souhaite une très belle et heureuse année 2024 avec au programme des découvertes enrichissantes et surprenantes et d'agréables moments de joie et de partages !

La médiathèque de Rieux vous accueille tout au long de l'année. Entre ses murs vous attendent un fonds documentaire varié (livres, DVD, revues…), un espace de vie et de rencontres avec de nombreux rendez-vous (ateliers, rencontres, expositions…). Des animations sont aussi ponctuellement organisées hors les murs dans la grande salle socioculturelle de Rieux « Le Grénith ».

Informations pratiques
L'entrée dans la médiathèque, l'utilisation des espaces et la consultation des collections sont libres et gratuits pour tous. Si vous souhaitez emprunter des documents il faut s'inscrire. Votre inscription à la médiathèque de Rieux vous donne accès à toutes les médiathèques du réseau Redon agglomération.

A combien de documents ai-je droit ?
Les prêts sont désormais illimités dans toutes les médiathèques du réseau. L'emprunt et le retour des documents se font dans la médiathèque d'appartenance du document (projet de navette intercommunale en cours).
Les emprunts sont cumulables d'une médiathèque à l'autre.

Comment m'inscrire et combien ça coûte ?
Une inscription = une carte
A la première inscription, une carte d'adhérent individuelle, nominative et valable un an vous est remise.

Tarifs : 14€ à partir de 18 ans ; gratuit pour les enfants, les étudiants, les assistants maternels, les établissements scolaires, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de minimas sociaux (sur présentation d'un justificatif).

Horaires d'ouverture au public :

Pendant la période scolaire :
- Mardi : 16h30-18h
- Mercredi et vendredi : 10h-12h30 / 14h-18h
- Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30
- Fermée le lundi et le jeudi.



Pendant les vacances scolaires :
- Mardi et jeudi : 14h-18h
- Mercredi et vendredi : 10h-12h30 / 14h-18h
- Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30
- Fermée le lundi.

Informations pratiques :
N'hésitez pas à suivre l'actualité de la médiathèque sur sa page Facebook : Médiathèque « Du récit à Rieux »
Contacts : 02 99 91 97 03 - mediatheque@mairiederieux.fr

Retrouvez tous les services et animations à venir du réseau sur le site :
http://www.mediatheques.redon-agglomeration.bzh

Animations à venir

Voyager sans bouger : la réalité virtuelle pour le grand âge mais pas que !
La Panamabox est une malle immersive de réalité virtuelle qui a pour vocation de proposer des animations adaptées au public senior. Cette boîte à chapeau rétro dispose d'un casque de réalité virtuelle relié à un catalogue vidéo de voyages et de découvertes. Vous disposez de + de 60 vidéos de voyages ou expériences « sportives », culturelles, ou de découvertes d'environnements réels filmés et réalisés spécifiquement pour des publics fragiles.

Venez la tester seul, en famille ou entre amis, aux heures d'ouverture de la médiathèque de Rieux jusqu'au 3 Février ! Mise à disposition par la médiathèque départementale du Morbihan.

Exposition de photos « Les oiseaux de mon jardin » et journée de comptage
Exposition de photographies de Sylvie ANIZON, photographe amatrice rieuxoise, à la médiathèque de Rieux, du 13 Janvier au 10 Février. **Venez découvrir 20 magnifiques photographies d'espèces + ou - connues d'oiseaux** que Sylvie a photographiés dans son jardin labellisé refuge LPO. Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Sylvie sera présente à la médiathèque ce **samedi 27 Janvier entre 11h30 et 12h30** pour échanger sur ses photos avec les intéressés. Pour la 12ème année consécutive, la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) invitent les citoyens à participer au comptage national des oiseaux des jardins.



Le principe est simple : compter durant 1h les oiseaux de son jardin ou d'un parc public pendant le dernier week-end de janvier. **Des fiches d'espèces et des jumelles seront à disposition des participants le samedi 27 Janvier entre 10h et 12h et entre 14h et 16h.**

Venez-vous installer pendant 1h dans l'espace à l'arrière de la médiathèque pour observer les oiseaux. La médiathèque se chargera de transmettre les données sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins.

Murder party - Nuit de la lecture
Murder party le samedi 20 Janvier de 18h à 20h dans le cadre des Nuits de la lecture dont le thème 2024 est le corps. Conçue par Patrick DENIEUL et organisée en partenariat avec l'association le GANG de Rieux. **Ouvert à tous sur inscription et gratuit** mais les places sont limitées.



Scénario : Mark BELRADE, écrivain spécialiste du polar, auteur d'une récente biographie sulfureuse de Georges SIMENON, doit venir faire une conférence sur "le rôle du cadavre dans le roman policier contemporain : importance du corps de la victime comme moteur du récit", dans le cadre des Nuits de la Lecture. Dès son arrivée à la médiathèque, il semble agité et inquiet. Peu à peu des évènements imprévus vont bouleverser ce qu'il pensait être un moment à partager avec ses lecteurs. Enquête, révélations, crimes, suspens assuré pour toute cette nuit de la lecture.

Une murder party est un jeu consistant à résoudre une énigme policière, en incarnant les protagonistes de l'histoire. Il s'agit d'une forme de jeu de rôle, en grandeur nature, un croisement entre théâtre d'improvisation, jeu d'enquête, aventure policière. L'un des intérêts principaux du jeu est de jouer les rôles des personnages d'une histoire criminelle.

Février, nouvel an chinois et Bande dessinée

Animation autour du nouvel an chinois : lectures d'albums, atelier créatif, initiation à l'écriture chinoise proposé par José et Céline de l'association Shenjiying le **mercredi 7 Février à 10h**. Enfants dès 6 ans. Gratuit sur inscription.

Exposition « Créer une BD avec Gaspard » pour les 8 ans et +, visible du **samedi 13 Février au samedi 2 Mars**. Cette exposition didactique prêtée par la médiathèque du Morbihan vous présente comment créer une bande dessinée de A à Z, de l'idée à l'édition en passant par le synopsis et la création des personnages.

Un atelier dessin animé par Michael LEFEVRE aura lieu le **mercredi 28 Février de 14h30 à 17h30** pour les enfants à partir de 9 ans. Sur inscription. **1€ abonnés / 3€ non-abonnés.**



Un escape game « Le grimoire d'Elfie » sera également proposé le **vendredi 1er Mars à 14h30.**

Prix des jeunes lecteurs spécial Bandes Dessinées 2024 (du 14 Février au 14 Septembre) : ce prix destiné aux jeunes âgés de 8 à 12 ans permet de découvrir 6 nouvelles BD et de voter pour sa préférée !
Pour y participer il faut avoir lu au moins 3 des 6 BD de la liste. Le fonctionnement du Prix et la sélection seront présentés le **mercredi 14 Février à 15h.**

Sport en mars pour le temps fort intercommunal

Dans le cadre du temps fort intercommunal dont le **thème 2024 est le sport**, les 8 médiathèques du Morbihan situées sur le territoire de Redon agglo et la médiathèque de Redon vous propose de participer à un médiathlon. Cette animation est organisée par 4 lycéennes de l'ISSAT de Redon dans le cadre de leur action professionnelle qui ont concocté des épreuves « intellectuelles » et sportives à réaliser les médiathèques participantes.
L'objectif est d'en réaliser le plus possible en équipe ou en solo entre le 24 Février et le 16 Mars. Rendez-vous le 26 Mars à 18h30 à la médiathèque de Rieux pour l'étape finale : résultats, remise de lots et pot offert.

Prix des lecteurs 2024 (de 2 Mars au 3 Novembre) : ce prix distingue un ouvrage (roman, récit ou témoignage) d'un auteur vivant, français ou étranger paru entre le **1er Août 2022 et le 30 Octobre 2023.** Les 8 ouvrages seront à découvrir à la médiathèque de Rieux et dans les médiathèques du réseau. Le fonctionnement du Prix et la sélection vous seront présentés le **samedi 2 Mars à 10h30.**

Rendez-vous culturel « Marque-pages »

La médiathèque a relancé son rendez-vous culturel régulier mis en sommeil depuis la crise sanitaire en octobre dernier. Ce rendez-vous bimestriel convivial s'appelle désormais Marque-pages et est animé par Patrick DENIEUL.

Venez échanger sur vos lectures et/ou autres coups de cœur (livres, musiques, films…) en toute convivialité ! d'où le S à Pages pour marquer la spécificité de l'échange pluriel (pages littéraires, musicales, cinématographiques…).

Il n'est pas obligatoire de prendre la parole, on peut être là seulement pour écouter, découvrir... ou boire un verre en bonne compagnie. Notre objectif numéro un : le partage !

Pour le prochain rendez-vous du jeudi 22 Février à 19h, nous avons proposé de présenter un ou plusieurs documents en lien avec l'amour (sans obligation) et d'apporter un miam ou un glou à partager. L'un ou l'autre n'étant pas une condition requise pour accéder à la soirée !

Offre Numérique

Charlène POTIER, animatrice multimédia de la médiathèque, assistée de Jeanine et Yvon, bénévoles, propose des ateliers multimédias collectifs réguliers le vendredi matin tous les 15 jours hors vacances scolaires. **Les thèmes abordés sont variés :** maîtriser le fonctionnement d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, utiliser une messagerie électronique, écrire et mettre en forme un texte, naviguer sur internet, créer avec vos photos… N'hésitez pas à faire part de vos besoins/envies. Ces ateliers multimédias sont ouverts à tous, abonnés ou non. Une inscription préalable est obligatoire, les places étant limitées. **1 € pour les abonnés - 3€ pour les non-abonnés.**

Prochains rendez-vous : 12 et 26 Janvier, 9 et 23 Février, 22 Mars, 5 et 19 Avril, 17 et 31 Mai, 14 et 28 Juin.

Sarah VALQUE PIRIOU, Conseillère Numérique à Rieux
Tout le monde n'est pas à l'aise avec l'informatique, internet ou le numérique en général : « 13 millions de français seraient éloignés du numérique ». Pour lutter contre cette fracture la commune de Rieux participe à l'accueil d'un Conseiller Numérique France Services aux côtés des communes d'Allaire, Béganne, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Gorgon et Théhillac.

Depuis Octobre 2021, Sarah VALQUE PIRIOU, Conseillère Numérique, propose régulièrement (3 vendredis matins par mois) à la médiathèque de Rieux des permanences numériques pour assister individuellement celles et ceux qui le souhaitent dans la réalisation de démarches administratives qui se font désormais en ligne (carte grise, déclaration CAF, site Améli…), ou qui viendraient avec des interrogations autour du numérique.

Un accueil pour échanger, poser vos questions, être accompagné dans vos démarches du quotidien, de recherche d'emploi, de santé :
- démarches administratives : CAF, Améli, CARSAT, Impôts...
- information & orientation ;
- aide informatique, prise en main matériel, applications, traitement de texte, internet.

Permanences gratuites, sur rendez-vous, ouverts à tous (quelle que soit votre commune) :
sarah.valque.piriou@conseiller-numerique.fr - 07 62 40 71 44

Basket

Fin d'année bien remplie

C'est avec un total de 118 licenciés répartis en 9 équipes et un groupe de babys basket que la saison a démarrée mi-Août. Le club est sur une bonne dynamique avec 5 équipes qui montent à l'échelon supérieur à la mi-saison, à noter toutefois la rétrogradation des seniors gars.

Animation de Noël pour les jeunes

Participation début décembre à la fête du mini basket organisée par le comité sur le site de St André des Eaux

Le club organisait le samedi 16 Décembre un après-midi dédié au babys basket et U9 U11 du club où une trentaine de jeunes licenciés ont participés. Cet après midi était aussi ouvert à tous les jeunes enfants des écoles.

Les jeunes ont pu participer à une série d'ateliers ludiques leur permettant de découvrir en toute convivialité les techniques de base du basket : lancers, dribbles, passes, sauts, accélérations…

L'encadrement étant assuré par Céliane RIMBAUD, salariée au club via le groupement d'employeurs. A ses cotés, Quelques jeunes du club, étaient venus apporter une aide précieuse pour la prise en main des ateliers.

Cet après midi s'est clôturé par la présence du père Noël ainsi que le gouter offert sur place.

Contact 06.49.54.40.44, secretairebcbzh@gmail.com et les réseaux sociaux.





GANG de Rieux

Le G.A.N.G., un acronyme mystérieux et totalement décalé sous lequel, depuis plus d'un an déjà, se rassemble un collectif d'habitants de Rieux décidés à se rencontrer, à proposer un réseau d'échanges ou à imaginer ensemble des projets concrets comme un lieu de distribution de produits locaux par exemple, ou des événements ponctuels.

Participez ainsi à un après-midi jeux de société
dimanche 11 Février 2024
à partir de 15h00
à la salle d'activités du Centre Social
avec un goûter partagé, chacun apportant un dessert et/ou une boisson, afin de faire découvrir aux personnes présentes ses propres jeux et coups de cœur ludiques.

En 2024, le G.A.N.G. continue à vous proposer de nombreuses initiatives avec toujours la même envie et le même enthousiasme : partager, se rencontrer, échanger.

Entre une murder party pour les Nuits de la lecture (20 Janvier) en partenariat avec la Médiathèque de Rieux et l**a seconde édition de la fête de l'avant-été** (mais chut c'est encore secret !), l'envie d'inventer ensemble est très forte ! On n'attend plus que vous ! Alors, rejoignez la bande, vos idées sont attendues !

Plusieurs groupes de travail se réunissent déjà, à vous d'en faire partie. **Contactez-nous : tierslieurieux@gmail.com**

Pour adhérer :
https://www.helloasso.com/associations/gang-de-rieux/adhesions/adhesion?_ga=2.215502999.1073147902.1686206478-1237301345.1677076198



Cyclo-club Rieuxois

Le cyclo-club Rieuxois (CCR) riche de ses 35 adhérents propose deux sorties vélo hebdomadaire, une le dimanche matin et une le mercredi matin.

Le départ a lieu entre 8 heures et 9 heures selon la saison. Les parcours sont préparés par trois membres du club sur une distance allant de 65 à 95 km.

Les départs se font sur le parking du stade. Chaque retour de sortie se termine de façon conviviale dans la salle auprès du stade.

Plusieurs sorties longues de 150 à 180 km sont également organisées de Mai à Juin. Sorties sur une journée complète avec pause sandwich ou resto le midi.

En 2024 sera organisée une semaine en montagne au mois de mai ou juin avec pour objectif de rouler tous les jours sur les cols des Pyrénées.

Comme chaque année maintenant nous organisons la Cycl'automnale au mois de Septembre (8 Septembre pour 2024), rendez-vous incontournable pour les cyclos de la région. Trois parcours sont proposés : un de 87 km, un de 65 km et une nouveauté pour 2023, qui a eu du succès, un parcours de 45 km exclusivement réservé au VAE (vélos à assistance électrique). Les trois circuits sont balisés, sécurisés par des motards et les cyclistes sont accompagnés par un véhicule d'assistance mis à disposition par nos amis du VSR (Vélo Sport Rieuxois).

Pour 2024 comme 2023 l'accent est mis sur l'accueil des VAE ainsi que sur l'accueil des féminines dans notre randonnée.

Au mois d'Août dernier, 3 membres du CCR ont participé au Paris Brest Paris, randonnée de 1219 km sur quatre nuits et trois jours. Tous les trois ont terminé dans le délai, qui était de 90 heures maximum.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous à cycloclubrieux@gmail.com



Handi'mobil

L'association Handi'mobile a vu le jour en Juillet 2008 et a pour objet d'apporter son concours financier et/ou matériel à des projets destinés à faciliter l'autonomie des personnes en situation de handicap ; c'est la définition même des statuts.

Nous sommes une association locale
avec des moyens certes limités mais nous avons le sentiment d'apporter notre pierre à la cause du handicap ; nos recettes proviennent pour l'essentiel d'une subvention communale, du produit de nos manifestations (tournoi de tarot, randonnée pédestre, loto en 2024, dons …) et des cotisations de nos 80 adhérents.



Voici quelques exemples des actions que nous menons :

- **aides à l'acquisition** d'un fauteuil (ou remise en état), d'une poussette spécialisée, d'une joëlette, d'un tricycle, d'un véhicule aménagé, etc. il existe bien entendu des aides publiques mais nous intervenons sur le reste à charge éventuel ;



- **aides à d'autres associations** créées notamment par les parents d'un enfant en situation de handicap et dont le but est de leur apporter un soutien moral et matériel ; il nous est arrivé de proposer un partenariat à l'occasion de l'organisation de notre randonnée pédestre à travers lequel nous nous engageons à reverser à ladite association la totalité du bénéfice réalisé ;
- **aides à des établissements médico-sociaux** en vue de participer au financement de voyages à l'étranger au bénéfice de leurs résidents (Foyer de vie d'Allaire, APEA de Redon).

Par ailleurs, nous sommes membre du collectif redonnais « Handipilotes » qui réunit des représentants d'associations du handicap et d'établissements médico-sociaux.

Cette structure participe aux travaux de la commission pour l'accessibilité de la commune de Redon et de Redon Agglomération et met en place des actions de sensibilisation au handicap en milieu scolaire visant essentiellement les CM1/CM2 ; cette année, 75 enfants de nos deux écoles ont pu en bénéficier.

Nous collectons des bouchons et couvercles plastique et des bouchons de liège que nous remettons à titre gratuit à l'association départementale « Fleurs de Bouchon 56 ».



Ces bouchons sont vendus à une usine de recyclage pour le plastique ou expédié au Portugal pour le liège et l'argent récolté permet de financer des actions en faveur des personnes en situation de hanbdicap.

Nous avons deux points d'apport : la ferme du Couvent et le magasin Intermarché d'Aucfer.

Si handi'mobile n'est pas une association sportive, nous sommes cependant très sensibles à la pratique du sport par les personnes en situation de handicap qui est un remarquable facteur d'inclusion ; les jeux paralympiques connaissent d'ailleurs un succès grandissant.

A ce titre, nous avons déjà organisé deux évènements sportifs :

- **le 2 Septembre 2016 :** match de gala de basket fauteuil entre les équipes de Saint-Herblain Basket Club et les Francs Archers de Laval, équipes évoluant dans le championnat de France et ce en partenariat avec le club de basket Rieux Saint-Dolay ;
- **le 25 Mai 2019 :** découverte et sensibilisation au hand fauteuil sous l'égide du club de Saint-Sébastien-sur-Loire et avec la participation de l'ES Redon hand-ball.

Pour terminer, et même s'il s'agit d'une action ponctuelle, nous ne pouvons pas ne pas mentionner le formidable succès du film documentaire « une roue sur les cimes », témoignage de l'expédition de Simon PONDARD sur le mont Hanang en Tanzanie ; nous avons accueilli 550 spectateurs lors des deux projections du 21 Octobre 2022 et du 21 Janvier 2023.

Voilà en quelques lignes une synthèse non exhaustive de la nature de nos actions dans le domaine du handicap.

RUNNING à RIEUX

L'association Running à Rieux accueille toutes les personnes qui souhaitent courir avec d'autres dans une ambiance sympathique.

L'adhésion est de 15 euros, les jours et horaires d'entrainement sont le mercredi à 18 h 30 place de l'église et le dimanche 9 h 30 même lieu. En fonction des demandes d'autres horaires pourraient être envisagés. Plusieurs adhérents ayant participé aux différentes courses sur le pays de Redon sont montés sur les podiums à plusieurs reprises. Bravo à eux.

L'association a organisé son trail annuel le 4 Mars 2023 avec 630 participants. Une progression constante depuis le premier trail qui accueillait 300 coureurs.

Cette course ne pourrait avoir lieu sans la participation des 110 bénévoles que nous remercions chaleureusement ici.

La prochaine édition aura lieu
le 2 mars 2024, départ de la salle des sports.

Quatre distances sont prévues : La marche départ à 13 h pour une distance de 12 km, puis 3 distances de trail une de 8 km départ à 15 h 30, une de 15 km départ à 14h30, une de 24 km départ à 14h.

M. Didier RYO, gérant du contrôle technique DEKRA à Allaire, a offert des maillots aux adhérents de l'association. Nous le remercions particulièrement pour sa contribution à la vie de l'association.



Shenji

A l'occasion du Nouvel An chinois, l'association Shenji propose en partenariat avec la Médiathèque de Rieux une animation destinée aux enfants de six ans et plus le **mercredi 07 Février 2024 de 10h à 12h.** Le jeune public pourra y découvrir les traditions chinoises avec une présentation d'album, la fabrication d'un motif décoratif en papier découpé et une initiation à la calligraphie. Places limitées à douze participants. **Ateliers gratuits. Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque : 02 99 91 97 03.**



Animation pour les enfants de 6 ans et plus

USSM

En ce début de saison, l'USSM Rieux Théhillac a déjà prouvé sa valeur en s'imposant dans les différents championnats.

En effet l'équipe première se place dans les premières positions et l'équipe B suit le même schéma en débutant sa saison sur de bons rails. En ce qui concerne notre troisième équipe, début de saison un peu plus compliqué mais la première victoire devrait arriver sans tarder.

Le club, début Septembre a organisé un tournoi de palet réunissant 27 équipes, où licenciés bénévoles mais aussi des personnes venant d'ailleurs se sont affrontés sous une chaleur accablante.
Le samedi 6 Janvier, les joueurs du club se sont affrontés dans un tournoi de futsal dans la salle des sports suivi d'une soirée conviviale avec un repas à la salle paroissiale.

Comme tous les ans, la Duretie Cup aura bien lieu en fin de saison, durant le weekend du 18 au 19 Mai 2024, où nous attendons 32 équipes U11 et 32 équipes U13.

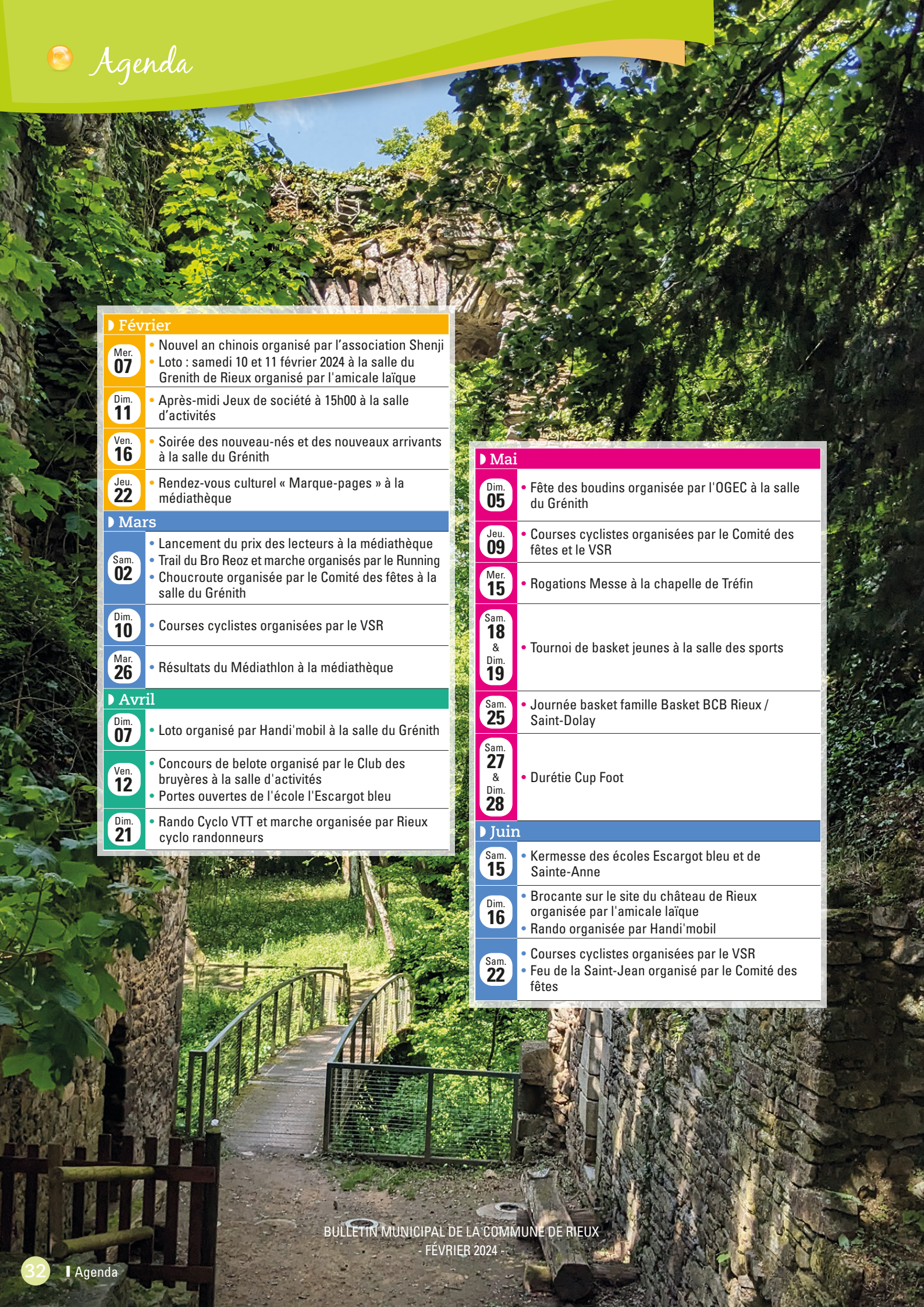
Concernant les licenciés, la saison 2023-2024 verra évoluer 161 joueurs dont 69 dans l'école de foot.

La présidence a quant à elle changée, Yoann DUCHENE et Germain LELIEVRE sont les nouveaux présidents.





Agenda



Février

Mer. 07	• Nouvel an chinois organisé par l'association Shenji • Loto : samedi 10 et 11 février 2024 à la salle du Grenith de Rieux organisé par l'amicale laïque
Dim. 11	• Après-midi Jeux de société à 15h00 à la salle d'activités
Ven. 16	• Soirée des nouveau-nés et des nouveaux arrivants à la salle du Grénith
Jeu. 22	• Rendez-vous culturel « Marque-pages » à la médiathèque

Mars

Sam. 02	• Lancement du prix des lecteurs à la médiathèque • Trail du Bro Reoz et marche organisés par le Running • Choucroute organisée par le Comité des fêtes à la salle du Grénith
Dim. 10	• Courses cyclistes organisées par le VSR
Mar. 26	• Résultats du Médiathlon à la médiathèque

Avril

Dim. 07	• Loto organisé par Handi'mobil à la salle du Grénith
Ven. 12	• Concours de belote organisé par le Club des bruyères à la salle d'activités • Portes ouvertes de l'école l'Escargot bleu
Dim. 21	• Rando Cyclo VTT et marche organisée par Rieux cyclo randonneurs

Mai

Dim. 05	• Fête des boudins organisée par l'OGEC à la salle du Grénith
Jeu. 09	• Courses cyclistes organisées par le Comité des fêtes et le VSR
Mer. 15	• Rogations Messe à la chapelle de Tréfin
Sam. 18 & Dim. 19	• Tournoi de basket jeunes à la salle des sports
Sam. 25	• Journée basket famille Basket BCB Rieux / Saint-Dolay
Sam. 27 & Dim. 28	• Durétie Cup Foot

Juin

Sam. 15	• Kermesse des écoles Escargot bleu et de Sainte-Anne
Dim. 16	• Brocante sur le site du château de Rieux organisée par l'amicale laïque • Rando organisée par Handi'mobil
Sam. 22	• Courses cyclistes organisées par le VSR • Feu de la Saint-Jean organisé par le Comité des fêtes